



FÊTES
UNIVERSITAIRES

ET COMMÉMORATIVES

DE

L'UNION DE LA BRETAGNE

ET DE LA FRANCE



RENNES

OCTOBRE 1911

A Monsieur Le Hérissé

Député d'Ille-et-Vilaine

1886-1911



Souvenirs intimes



Février 1911

J. G.



Souvenirs intimes



CE JOUR-LÀ, la cité Guerchaise était en liesse :
Près du sanctuaire béni riait la folle jeunesse,
Des moineaux voletaient autour des antiques vitraux
Dont les nuances atténuées rappellent les vieux émaux.

D'un nuage d'or tamisé d'un voile de poussière
L'ombre descendait de la gigantesque tour de pierre
Et là-haut, dans le ciel bleu, en mâles accents d'airain
Les cloches carillonnaient, joyeuses, quand soudain

Nous vîmes apparaître un long cortège nuptial :
Une blanche mariée, un bel officier à l'air martial.
Et mon bon vieux père, qui s'y connaissait en somme,
Fixant le soldat, me dit : Ça, c'est un brave homme !

(La Guerche, 3 Octobre 1881.)



— 3 —

C'est à Paris, dans une silencieuse avenue,
D'où l'on aperçoit le dôme qui brille dans la nue,
Que le fier soldat d'autrefois, le maître de céans,
Vit près de sa compagne, de l'aïeule chargée d'aus.

La séance du Parlement est enfin terminée,
Et comme le travailleur après une longue journée,
Posément il rentre à la maison familiale
Où je fus reçu pendant la saison estivale.

Un souvenir si présent et si tendre m'est resté,
Que je l'évoque avec plaisir, mon cher député.
« Dans le salon je revois le grand-père bienveillant
« Baisant fréquemment un bébé, son cher petit-enfant ! »
(Paris, Mai 1908.)



Un funèbre glas résonne au clocher de pierre,
Des prêtres psalmodient une dernière prière,
Une foule attendrie, quelques Sœurs de charité.
Il fait froid, c'est un jour d'hiver, le cœur est attristé.

Et c'est le long défilé de tous les bons amis Remais
Qui sont venus s'unir aux camarades Guerchais ;
Anxieux, ils expriment leurs vives condoléances
Et leurs accents cordiaux parlent aussi d'espérance.

Des femmes éplorées prient, se signent à la sortie
Comme font les dévotes sortant d'une sacristie,
Et du cimetière franchissant la grande porte,
Plaignent vivement le pauvre homme qui sanglote.

(La Guerche, 20 Décembre 1909.)





*Halle des Lices, la réunion traditionnelle.
Une foule houleuse, on jase, on interpelle.
Un homme, face à la démocratie bretonne,
Commence son discours, et déjà sa voix résonne.*

*Les murmures augmentent, grande est l'agitation.
Bravant la tempête, il parle avec conviction.
Le geste est large, la voix chaude, sympathique ;
Allons amis, crions tous : Vive la République !*

*Scène souventes fois répétée ; mais confiant toujours,
L'électeur Rennais a voté comme aux premiers jours.
Et pourquoi, me direz vous ? Pour quels motifs en somme ?
Réponse simple : C'est un brave et digne homme !*

(Rennes, . . . hier.)





VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE RENNES

Cliché E. MARY-ROUSSELIÈRE, EDITEUR



FÊTES
UNIVERSITAIRES

ET COMMÉMORATIVES

DE

L'UNION DE LA BRETAGNE
ET DE LA FRANCE



RENNES

OCTOBRE 1911

Le soin de préparer et de rédiger ce volume

a été confié à M. ALBERT FEULLERAT, Professeur à la Faculté des Lettres.



INTRODUCTION



PENDANT près d'un siècle l'Université de Rennes a été comme une personne vigoureuse grandissant trop vite dans les vêtements étriqués dont il lui fallait se contenter. A peine s'installait-elle quelque part qu'elle y était aussitôt à l'étroit ; et c'est seulement dans les quinze dernières années qu'elle a enfin obtenu les locaux indispensables à son développement normal. En 1894, la Municipalité vota les fonds nécessaires pour la construction d'une vaste Faculté des Sciences, et dès l'année suivante on dressait les plans d'une Ecole de Médecine. Plus récemment, la Loi de Séparation ayant rendu à l'Etat la libre disposition de plusieurs bâtiments désaffectés, l'Université obtint que lui fussent attribués l'ancien Séminaire et l'ancien Archevêché pour y installer la Bibliothèque et les deux autres Facultés qui étouffaient dans le palais construit en 1855. La Ville, après entente avec l'Etat, prit à sa charge les dépenses entraînées par l'aménagement de ses locaux, et l'année 1911 vit l'achèvement simultané de l'Ecole de Médecine, de la Faculté de Droit et de la Faculté des Lettres.

Afin de bien marquer ce début d'une ère nouvelle dans l'évolution de notre Université, il fut décidé que l'on célébrerait l'inauguration des nouveaux bâtiments avec un certain éclat. De son côté, la Ville voyait approcher le moment où serait prêt le monument qu'elle avait commandé au maître Jean Boucher pour commémorer le 420^e anniversaire de la réunion de la Bretagne à la France. Et l'on songea alors que faire coïncider les deux fêtes serait souligner par un joli geste l'entente qui n'a jamais cessé d'exister entre la Ville et son Université.

En conséquence, la date de cette double inauguration fut fixée aux 14 et 15 octobre. Et les préparatifs étaient déjà fort avancés quand survint la catastrophe qui endeuilla si douloureusement notre pays (*). La première pensée fut qu'il ne pouvait être question de se réjouir quand des larmes coulaient sur les joues de tant de mères bretonnes. Mais, d'un autre côté, renvoyer à l'année suivante les fêtes projetées n'était guère possible. Obligés de se soumettre à une inflexible nécessité, les organisateurs ont tenu néanmoins à marquer qu'ils ne restaient pas insensibles au milieu de la douleur nationale et, en signe de deuil, ils retardèrent les fêtes jusqu'au 28 octobre.

Ce contretemps survenant à une époque où la plupart des Universités rouvraient leurs portes a été pour nous la cause de sérieux désappointements : nombreuses furent les lettres de délégués qui, ayant accepté notre première invitation, se virent obligés de décliner la seconde. Pendant la dernière quinzaine aussi, il fut à craindre que l'inclémence de la saison ne vînt mettre obstacle à l'exécution du programme. Les événements ont prouvé que ces appréhensions étaient vaines. Le temps fut pendant trois jours d'une douceur inespérée et les invités qui ont répondu à notre appel ont su diminuer par leur bonne grâce le regret de ne pas les voir plus nombreux. Aussi, pour perpétuer le souvenir de moments agréables entre tous, le Conseil de l'Université et la Municipalité ont-ils décidé de publier ce petit livre qui apportera à ceux qui furent absents comme à ceux qui nous honorèrent de leur présence un dernier écho des fêtes universitaires et rennaises.

(*) C'est le 25 septembre 1911 que se produisit sur le cuirassé *Liberté* l'explosion qui coûta la vie à des centaines de nos marins.





PROGRAMME DES FÊTES

SAMEDI 28 OCTOBRE

- A 9 heures. — Réception, à la Préfecture, de M. le Ministre de l'Instruction Publique.
- A 9 h. 1/2. — Visite des nouveaux bâtiments universitaires (Ecole de Médecine, Faculté des Sciences, Faculté de Droit, Faculté des Lettres).
- A 10 h. 1/2. — Dans la Salle des Fêtes de la Mairie, séance solennelle d'inauguration, présidée par M. le Ministre de l'Instruction Publique.
- A midi. — Banquet Universitaire dans la Salle des Fêtes du Lycée.
- A 3 heures. — Visite de la Ville.
- A 7 heures. — Dîner intime offert par les Membres de l'Enseignement supérieur de Rennes à leurs Collègues délégués des Universités étrangères et françaises.
- A 9 h. 1/2. — Réception à l'Hôtel de Ville, offerte par la Municipalité de Rennes. Illuminations. Concert par la Musique Municipale et l'Orchestre du Conservatoire.

DIMANCHE 29 OCTOBRE

- A 9 heures. — Inauguration de la nouvelle Ecole des Beaux-Arts et du Palais des Musées.

- A 11 heures. — Banquet officiel au Pavillon des Lices.
- A midi et demi. — Grand Cortège historique de l'Union de la Bretagne et de la France.
- A 2 heures. — Inauguration du Monument Commémoratif.
- A 3 heures. — Au Jardin du Thabor, Grand Festival avec le concours de la Musique des Equipages de la Flotte, de la Musique Municipale et du Choral Rennais. — Gorsedd des Druides et Bardes de Bretagne. — Audition des Binious, Cornemusiers et Bombardiers de Carhaix, de Langonnet et de Bannalec. — Danses bretonnes. — Concours de costumes nationaux.
- A 7 heures. — Dîners intimes offerts par les diverses Facultés en l'honneur des délégués.
- A 8 heures. — Fête de nuit. Concert par la Musique des Equipages de la Flotte. Illuminations. Feu d'artifice.

LUNDI 30 OCTOBRE

Excursion au Mont Saint-Michel en l'honneur des délégués.

COMMISSION GÉNÉRALE DES FÊTES

MM. JANVIER, Maire ; DOTTIN, LAURENT, LANGELIER, Adjoints ; DESCHAMPS, PERCHAIS, DANIEL, LERAY, MALAPERT, DENIS, GUILLAUME, HUGUET, BAHON, NOURRY, ROQUE, LECLAINCHE et LEPRINCE, Conseillers municipaux ; LE RONDEL, Secrétaire général de la Mairie, Secrétaire général du Comité ; FABLET, Chef du 1^{er} Bureau de la Mairie, Secrétaire du Comité ; MARTEL, Chef de la Comptabilité, Trésorier du Comité ;

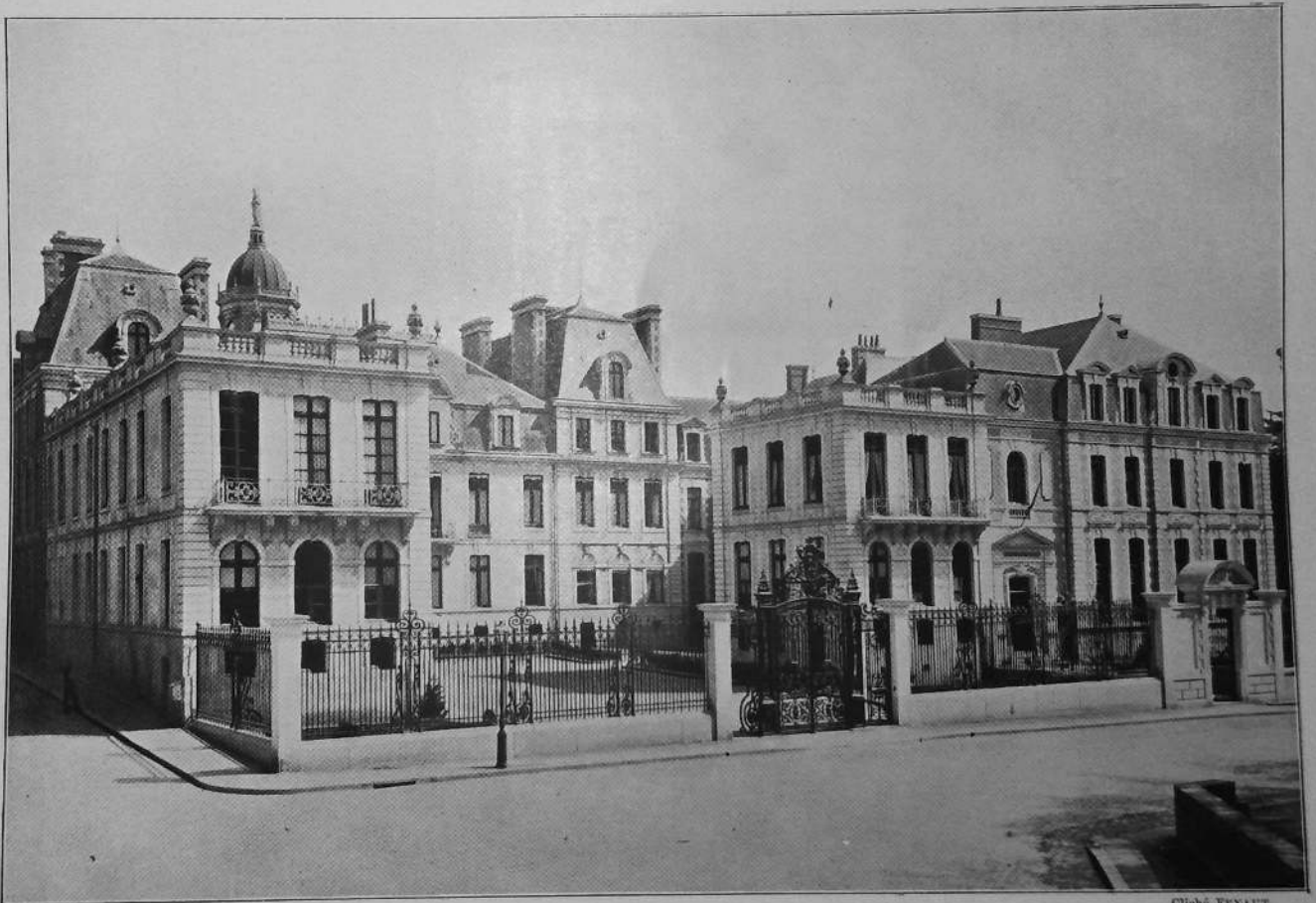
MM. les Directeurs du *Journal de Rennes*, de l'*Avenir Hebdomadaire*, du *Nouvelliste de Bretagne*, des *Nouvelles Rennaises*, de l'*Ouest-Eclair*, du *Courrier Breton*, du *Bonhomme Breton*, de l'*Ar Bobl* et du *Pays Breton*;

MM. GUILLET, G. ZWINGELSTEIN, RIGAUD, FR. SIMON, LE HO, RIPERT, DE RENGERVÉ, LAFOND, BOUSSAGOL, LE RAY, PERRET, LE HIR, ROCHULÉ, RONSIN, BANÉAT, DUVAL, Membres de la Commission.

COMMISSION UNIVERSITAIRE

MM. GÉRARD-VARET, Recteur, Président du Conseil de l'Université; MOREAU, Doyen de la Faculté des Sciences; DOTTIN, Doyen de la Faculté des Lettres; PERRIN DE LA TOUCHE, Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie; TURGEON, Professeur à la Faculté de Droit; PLANCHARD, Secrétaire de l'Université, Secrétaire du Comité.





PRÉFECTURE

Cliché FRESAUT



LA JOURNÉE DU 28 OCTOBRE

DÈS 8 heures 1/2, les délégués, les professeurs de l'Université, en toge, et les principales notabilités de la Ville étaient réunis à la Préfecture où M. le Ministre avait passé la nuit. A 9 heures, M. STEEG fit son entrée dans les salons, accompagné de MM. BAYET, Directeur de l'Enseignement supérieur; OMONT, Membre de l'Institut, Inspecteur général des Bibliothèques; COULET, Directeur de l'Office national des Universités au Ministère de l'Instruction publique; BELLIN, Chef du cabinet. Par une délicate attention, il demanda à voir, en dehors de toute préséance, les représentants des Corps savants et des Universités françaises et étrangères. M. GÉRARD-VARET, Recteur de l'Académie et Président du Conseil de l'Université, présenta alors les invités dans l'ordre suivant :

Universités Étrangères

- Buenos-Ayres.* M. Antonio DELLEPIANE, Professeur de Sciences sociales, Membre du Conseil supérieur.
- Californie.* M. R. O. MOODY, Professeur d'anatomie.
- Cambridge.* M. Montague Rhodes JAMES, Provost de King's College.
- Chicago.* M. E. B. BABCOCK, Professeur de français.
- Genève.* M. Ed. MONTET, Professeur de théologie, Recteur de l'Université.
- Liège.* M. MICHEL, Doyen de la Faculté des Lettres.
- Michigan.* M. J. P. BIRD, Professeur de français et d'espagnol.
- Wales.* M. WATKIN, Fellow de l'Université.

Collège de France

M. LOTH, Professeur de celtique.

École des Langues Orientales vivantes

M. HUART, Professeur de persan.

Muséum d'Histoire Naturelle

M. JOUBIN, Professeur de zoologie.

Universités Françaises

Paris.

M. PIEDELIÈVRE, Professeur de droit civil à la Faculté de Droit.

M. LE DANTEC, Chargé de cours de biologie générale à la Sorbonne.

M. BASCH, Chargé de cours de littérature allemande à la Sorbonne.

M. COUTIÈRE, Professeur de zoologie médicale à l'École supérieure de Pharmacie.

M. GRIMBERT, Professeur de chimie biologique à l'École supérieure de Pharmacie.

M. LEBEAU, Professeur de toxicologie à l'École supérieure de Pharmacie.

Bordeaux.

M. LANDE, Professeur de médecine légale, ancien Maire de Bordeaux.

Caen.

M. BIGOT, Doyen de la Faculté des Sciences.

Clermont.

M. COVILLE, Recteur de l'Académie.

Dijon.

M. HAUSER, Professeur d'histoire à la Faculté des Lettres.

Lille.

M. PAILLOT, Maître de conférences de physique.

Poitiers.

M. CAVALIER, Recteur de l'Académie.

M. CARRÉ, Professeur d'histoire.

M. ERNAULT, Professeur de littérature grecque.

École de Médecine de Nantes

- M. MALHERBE, Directeur.
- M. ROUXEAU, Professeur de physiologie.
- M. OLLIVE, Professeur de clinique médicale.
- M. POISSON, Professeur de clinique chirurgicale.

École libre de Droit de Nantes

- M. MAUBLANC, Professeur de droit civil.
- M. GAUTTÉ, Professeur de droit commercial.

École de Médecine d'Angers

- M. JAGOT, Directeur.

Après ces présentations, M. le Ministre, accompagné de M. le Recteur, de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine, de M. le Maire, des délégués et des notabilités, visita successivement l'École de Médecine, les Facultés des Sciences, de Droit, des Lettres, et la Bibliothèque. Au seuil de chaque bâtiment, il fut reçu par les Directeur ou Doyens qui lui souhaitèrent la bienvenue. Les visites étant terminées, le cortège se dirigea vers la Mairie où devait se tenir la séance solennelle d'inauguration. La Salle des Fêtes, élégamment décorée de draperies grenat et de plantes rares, était déjà pleine jusqu'à déborder lorsque M. STEEG fit son entrée. Dès que chacun eut pris place sur l'estrade, M. le Recteur se leva et prononça le discours suivant :

- « MESDAMES,
- « MESSIEURS,
- « MONSIEUR LE MINISTRE,

« Vous réalisez une promesse que vous nous fîtes il y a 70 ans. Vous
« étiez alors le Ministre d'une Monarchie libérale, déjà universitaire,
« déjà philosophe, déjà en possession d'une grande autorité morale :

« vous vous appeliez Victor Cousin. C'est Victor Cousin en effet qui,
« en 1840, dans un entretien avec le Député de Rennes, traça un plan
« d'Université (le mot y était), dit sa volonté de créer une Faculté des
« Sciences et une Faculté de Médecine, sa promesse enfin d'inaugurer
« les nouveaux bâtiments, si toutefois il était encore Ministre. La
« restriction était sage : entre le projet et la pleine exécution près de
« trois quarts de siècle devaient s'écouler. De 1840 à 1911, il y avait
« des chances que Victor Cousin ne fût plus Ministre ! Nous voulons
« cet hommage du moins au Maître illustre qui conserve le mérite d'une
« initiative féconde.

« Nous avons un autre patron non moins célèbre, un Breton celui-là,
« ancien Ministre lui aussi, Jules Simon. Jules Simon, en 1893, prit au
« Sénat une part capitale dans la grande discussion qui décida de l'avenir
« des Universités. Il écarta une menace grave qui guettait alors la
« plupart d'entre elles, entre autres celle de sa terre natale. Venu à
« Rennes peu de temps après, il raconta parmi les ovations la bataille
« et le succès final ; le soir, au banquet, il but à cette Université, à
« l'inauguration de laquelle il espérait assister, lui aussi !

« Victor Cousin, Jules Simon, nous ressentons en ce jour, à évoquer
« comme nôtres ces deux noms glorieux, une fierté joyeuse. C'est vous,
« Monsieur Steeg, qui les remplacez. Ils conçurent le rêve créateur qui
« depuis a pris corps ; vous venez à leur suite consacrer de votre pré-
« sence un achèvement heureux. Vous nous apportez l'appui de votre
« autorité, fondée sur des rapports et des discours retentissants, grandie
« encore en ces derniers mois par votre arrivée au Pouvoir. L'Université
« de Rennes, par ma bouche, vous en remercie.

« Cependant, avant de pousser plus loin, nous devons faire à des
« regrets légitimes leur place. Le Recteur qui a l'honneur de vous
« recevoir n'est pas celui que vous auriez dû aujourd'hui entendre.
« M. Laronze, mon prédécesseur, à son arrivée, en 1904, trouva l'École
« de Médecine en pleine construction. Quelque temps après, il vit surgir
« la question du transfert des Facultés, et pendant les années qui sui-
« virent il eut tout le poids des négociations et des délibérations à diriger.
« Tous les obstacles furent surmontés ; les travaux arrivaient à leur



HOTEL DE VILLE

« achèvement, quand sa santé gravement atteinte l'obligea à une retraite
« prématurée. Nous désirions vivement sa présence aujourd'hui parmi
« nous : il avait été à la peine, il devait être à l'honneur. Ses forces
« insuffisamment rétablies ne l'ont point permis : toute l'Université de
« Rennes adresse à son chef d'hier ses hommages attristés et ses souhaits
« de guérison.

« En revanche, nous sommes doublement reconnaissants à Messieurs
« les Délégués des Universités françaises et étrangères, à tous nos
« invités, de leur présence. Vous savez quel accident terrible a mis en
« deuil la France, la Bretagne surtout. L'ombre d'un destin tragique
« pèse encore sur nos fêtes. Le retard qu'elles subirent pouvait faire
« craindre l'impossibilité pour la plupart de nos invités de faire le voyage
« à la nouvelle date. Un grand nombre, en effet, ont dû y renoncer.
« Ils ont envoyé des lettres d'excuses dont nous les remercions du fond
« du cœur. On nous permettra un salut plus intime et plus chaud à l'un
« d'eux, M. le Recteur de Strasbourg, qui aurait été des nôtres le 14.
« Par ailleurs, de tous les points du monde, télégrammes, adresses de
« félicitations ont afflué. A tous nous adressons nos remerciements émus,
« nous les adressons, mais plus joyeux, à ceux qui, mieux servis par les
« circonstances, persistèrent dans leur dessein premier d'assister à nos
« fêtes, et des pays les plus divers, les plus lointains, de Californie, de
« Buenos-Ayres ont répondu à notre appel. Nous remercions enfin les
« autorités de Rennes, de la région, de Paris, de toute la France, et
« les amis qui ont voulu nous prouver leur intérêt; en tête, on nous
« permettra bien ce seul nom, M. le Maire de Rennes et son Conseil
« municipal qui ont donné aux œuvres d'enseignement des marques
« éclatantes d'encouragement et qui, en particulier dans nos fêtes com-
« munes, nous ont prêté le concours le plus généreux.

« L'Université que vous inaugurez aujourd'hui, Monsieur le Ministre,
« n'a pas la majesté des origines lointaines. Elle ne remonte guère au
« delà du XVIII^e siècle et c'est au XIX^e qu'elle a façonné et coordonné
« tous ses organes.

« Un Collège de Médecine s'ouvre en 1666, un Collège de Chirurgie
« en 1748. La Faculté de Droit, auparavant à Nantes, est transférée à

« Rennes en 1735. Forte du voisinage du Parlement, lui-même un des
« plus considérables de province, elle atteint vite un haut degré de
« prospérité. La Révolution, en août 1792, supprime toutes les Facultés
« et Corporations savantes. Le siècle suivant s'ouvre à peine qu'un effort
« puissant de réorganisation partout se dessine et se poursuit. Un jeune
« Maître de l'ancien Collège de Chirurgie, Duval, institue une Ecole
« libre de Médecine en 1800. Trois ans après, elle est reconnue et elle
« devient Ecole départementale; en 1820, Ecole secondaire; en 1840,
« Ecole préparatoire; en 1886, Ecole réorganisée; en 1896, Ecole de
« plein exercice. C'est son état présent, et elle prétend bien, si on en
« croit son Directeur, n'avoir pas achevé son évolution.

« La Faculté de Droit, reconstituée en 1806, retrouve presque d'em-
« blée son ancienne prospérité : elle compte, en 1812, 150 élèves; près
« de 240 en 1830. Puis après un fléchissement sous le second Empire,
« en 1900, 379 étudiants; cette année 592, 980 même si, conformément
« aux statistiques en usage, on retient toutes les inscriptions valables.

« La Faculté des Lettres, fondée en 1838, pendant 40 ans, ainsi que
« ses pareilles, se heurte à un recrutement pénible d'étudiants. A partir
« de 1880, ils se multiplient, leur personnel forme un noyau d'année en
« année grossissant; ils sont en 1911 au nombre de 120.

« La Faculté des Sciences est de deux ans plus jeune. De bonne
« heure, elle attira de nombreux auditeurs, en 1847 plus de 100 en
« physique et chimie. Présentement, elle compte plus de 300 étudiants,
« qui la classent parmi les toutes premières de province.

« Jusqu'en 1852, l'Enseignement supérieur a des installations de
« fortune..., de mauvaise fortune le plus souvent : Lettres et Sciences
« au Présidial (Hôtel de Ville), Droit auprès de la Cour. Celle de l'Ecole
« de Médecine est tout un poème : promenée de mesure en mesure,
« puis au sommet des tours d'une cathédrale abandonnée, à la chapelle
« de l'Ex-Voto, dans un ossuaire! En 1840, des négociations s'engagent,
« elles durent dix ans. Il en sortit le Palais Universitaire, aujourd'hui
« le Palais des Musées. Il coûta 700.000 francs qui, aujourd'hui, feraient
« un million. Là-dessus le Département fournit 60.000 francs, la Ville
« 300.000, l'Etat 300.000. En 1856, les Facultés, l'Ecole de Médecine,

« la Bibliothèque alors rudimentaire y furent réunies avec le Musée, lui
« aussi en voie de formation.

« Cette organisation se maintint quarante ans. Dès 1875, son insuffi-
« sance éclatait à tous les yeux. En 1886, les Pouvoirs publics mirent
« à l'étude une nouvelle Faculté des Sciences. La Municipalité s'y
« empressa, M. Le Bastard en tête; au Ministère, M. Liard, par des
« voyages répétés à Rennes, décida et poussa à leur achèvement les
« travaux. Avec l'annexe, la Faculté a coûté plus de 1.500.000 francs :
« 145.000 fournis par le Département, 600.000 par la Ville, 760.000 par
« l'Etat.

« Parallèlement, mais sur un plus long espace de temps, l'Ecole de
« Médecine s'est édifiée aux frais seuls de la Ville, soit plus de
« 800.000 francs bien employés, puisque les laboratoires, à l'heure pré-
« sente, celui de bactériologie notamment, prennent rang parmi les
« organisations les plus parfaites.

« Le Droit et les Lettres étaient restés avec la Bibliothèque écartelée,
« éparpillée à travers tous les étages. La Loi de Séparation leur réservait
« des destinées nouvelles. L'Etat mit à la disposition de l'Université
« deux locaux de première importance, l'ancien Grand Séminaire et
« l'ancien Archevêché. Entre la Ville et l'Etat, les négociations reprirent,
« où M. Bayet, successeur de M. Liard, à son tour exerça une action
« décisive.

« La Ville vota 274.000 francs. L'Etat avait donné les bâtiments.
« De plus, il laissait à l'entière disposition de la Ville le Palais auquel
« il avait contribué pour 300.000 francs; enfin, en installant la Biblio-
« thèque municipale dans le même immeuble que la Bibliothèque
« universitaire, il a rendu possible à l'Hôtel de Ville le libre usage de
« l'ancien Présidial. La générosité a été égale des deux côtés, des deux
« côtés aussi le profit : aussi nous enveloppons dans une égale recon-
« naissance le Gouvernement et la Municipalité.

« A l'heure présente, l'Université de Rennes peut montrer avec
« confiance ses installations : sa Bibliothèque riche de 150.000 volumes,
« de 66.000 brochures, accrue cette année même, grâce au Ministère,
« d'une magnifique collection amenée d'Angers, assurée enfin pour ses

« magasins à venir de vastes réserves ; sous les mêmes toits, la Faculté
« des Lettres qui, au long de ses corridors, dans des salles chaque jour
« plus nombreuses, outille ses laboratoires de Psychologie, de Géogra-
« phie, de Phonétique expérimentale ; la Faculté de Droit principalement
« installée ; la Faculté des Sciences qui, encore à l'étroit dans son Palais,
« même grossi de l'Annexe, a pris pied, elle aussi, dans les nouveaux
« bâtiments et y a créé deux laboratoires d'avenir : Entomologie, Bota-
« nique agricole ; l'Ecole de Médecine enfin, à l'extrémité de la ville,
« sur le boulevard Laënnec, heureuse et fière de ses aménagements
« qu'elle espère bientôt terminer.

« Telle qu'elle est, avec sa population de 1.600 étudiants, et sans
« parler de Nantes et d'Angers qui ont avec nous des attaches, elle vient
« en tête de toutes les Universités pourvues d'une Ecole de Médecine,
« elle balance même une des cinq Universités complètes, Paris à part.
« Le niveau des études est en raison du nombre, la qualité vaut la
« quantité ; à l'Ecole de Médecine, où les jurys en partie parisiens attri-
« buent aux examens des proportions exceptionnelles de mentions ; à la
« Faculté de Droit, riche d'un glorieux héritage, un Lanjuinais, un
« Toullier, un Loysel, pour ne parler que des anciens, et qui, cette année
« encore, avait un de ses élèves de troisième année, M. Lebreton, classé
« avec le premier prix au concours général des Facultés de Droit ; à la
« Faculté des Sciences, forte de ses collections, uniques en leur genre,
« de minéralogie et qui, depuis plusieurs années, s'est classée hors de
« pair dans la préparation à l'agrégation de physique et chimie ; à la
« Faculté des Lettres, qui a créé les *Annales de Bretagne*, un vrai titre
« de gloire, qui s'enorgueillit d'avoir donné au Collège de France son
« Doyen d'hier, le maître des études celtiques, M. Loth ; qui enfin
« délègue pour la seconde fois dans l'Amérique du Nord un des siens,
« notre cher et brillant Le Braz, pour y faire, de sa parole ardente et
« généreuse, connaître et aimer la grande patrie et la petite, la France
« et la Bretagne, sa Bretagne bien aimée, magnifiquement glorifiée.

« Le présent engage l'avenir, nos besoins grandissent ; sous peine
« de retomber aux incertitudes critiques, nos ressources devront elles
« aussi grandir. Non pas que nous ambitionnions ni les dollars qui par



FACULTÉ DE DROIT

Globé FENAUT

« milliers ruissellent sur certaines Universités du nouveau monde, ni les
« cinq millions de francs qu'en 1909 une souscription publique procurait
« à l'Université de Bruxelles, ni même les centaines de mille francs que
« notre grande sœur de Nancy, grâce à l'inlassable magnificence de ses
« industriels, trouve pour ses agrandissements. Nous voulons simplement
« travailler à l'aise et avec fruit ; nous voulons, dirait l'un de nous, pou-
« voir cultiver notre jardin. A cette fin, nous sollicitons tous les concours,
« toutes les bonnes volontés : particuliers, villes, départements de la
« région, Etat.

« Suivant une vieille tradition celtique, les dolmens et les menhirs,
« rois silencieux de la lande bretonne, portent gravés dans leur granit
« les signes mystérieux de la science et de l'art. Au IX^e siècle encore,
« ils étaient les « Pierres sacrées du Savoir ». Nous avons aussi nos
« Pierres du Savoir », et leur multitude sans cesse plus ample à édifier
« appelle un grand et incessant effort. Celles d'autrefois s'érigeaient d'un
« seul jet sous l'élan d'une foi superbe ; celles d'à présent appellent une
« foi égale, une foi sans réserve dans le rôle bienfaiteur de nos Univer-
« sités. On la rencontre unanime et vivante, ancienne déjà dans certains
« pays hors de France, en Amérique par exemple où les Universités
« pénètrent de leur influence, marquent de leur empreinte les diverses
« branches de l'activité publique. On la trouve en train de se former
« chez nous, pays d'artistes merveilleux, qui croit plutôt aux miracles de
« l'inspiration individuelle, pas assez à la fécondité de la préparation
« patiente et méthodique. Les Professeurs des Facultés sont encore,
« dans l'opinion des masses, des maîtres d'élite étrangers aux besoins
« et aux soucis du jour, retirés dans le splendide isolement de leur
« hautaine méditation. Tout au contraire, par leur travail ils plongent
« au plus profond de la réalité pour la renouveler et l'embellir. Leur
« mission ne s'oriente pas vers des rêves inaccessibles, elle rayonne sur
« toutes les formes de l'activité collective. Ils ont parmi eux des hommes
« qui ne font pas si petite figure parmi les trouveurs de sources :
« Ampère, Claude Bernard, Berthelot, Pasteur et tant d'autres ! Univer-
« sité c'est universalité, et c'est ordre dans l'universalité. Elle façonne,
« cela va de soi, le corps enseignant, Facultés, Lycées, Collèges, Ecoles

« normales, et aussi les jeunes gens destinés à la médecine ou à l'étude
« des affaires, futurs dirigeants de leur pays ; elle rapproche la science
« et l'industrie qui longtemps en France s'ignorèrent. Dans son travail
« de rénovation, elle va plus loin encore que les idées, jusqu'aux régions
« souterraines du sentiment, où le caractère s'élabore. L'instinct, livré
« à lui-même, a toutes les sublimités et tous les aveuglements ; au hasard
« des circonstances il est généreux ou féroce, il crée ou il détruit.
« L'Université substitue à ce chaos la lumière, aux antagonismes latents
« l'action concertée et la paix. Là où l'individu et la société se heurtent,
« elle résout leur conflit en accord. Pareillement elle est l'unité harmo-
« nieuse de la petite patrie et de la grande, de la province et de la nation.
« Celle de Rennes, c'est la Bretagne restituée sous la forme la plus
« ample et la plus noble, et ses dialectes, ses rites et ses légendes rappelés
« à la vie et à la voix. C'est ce qu'ici même Jules Simon en 1893 disait,
« levant son verre en l'honneur de cette Université « dans laquelle,
« ajoutait-il, il comptait trouver la réalisation véritable de l'âme Bretonne,
« de l'esprit Breton immortel ». Mais si elle est Bretagne, elle est France
« aussi et indivisiblement, foyer comme partout en France d'idées
« universelles et de sentiments humains. Pour ce motif précisément
« l'Université et la Ville ont voulu ensemble, fondues au même creuset
« d'enthousiasme et d'amour, la fête des Facultés nouvelles et la fête
« entre France et Bretagne des fiançailles antiques. Ce n'est pas tout.
« Nous voulons davantage encore : nous voulons bien au delà de notre
« rayon propre, bien au delà de nos frontières, par le rapprochement des
« Universités le rapprochement des Peuples. Nous voulons avec nos
« émules du dehors l'échange de l'Esprit, la circulation universelle des
« idées, journaux, revues, maîtres, étudiants, visites, conférences ; nous
« voulons leur culture chez nous, notre culture chez eux, notre langue,
« instrument merveilleux « d'idées claires et distinctes », propagée d'un
« élan chaque jour plus vigoureux à la surface du monde.

« Nous avons enfin une dernière ambition, la première plutôt, celle
« que les Fées ont déposée dans notre berceau, qui nous marque la fin
« suprême de nos efforts, la recherche scientifique pour elle-même, la
« noble inquiétude du savoir sans souci des applications et des consé-

« quences, la spéculation pure et désintéressée, la « vertu contemplative »
« qui prit naissance il y a vingt-cinq siècles sous un ciel bleu, aux bords
« de la mer Egée, et que ses fervents adorateurs, un Platon, un Aristote
« dressèrent à la cime des félicités humaines. L'Université est maintenant
« son asile, et par là peut-être elle marque son caractère le plus profond.
« Portant partout son principe de liaison et de coordination, elle cultive
« ensemble le sens pratique, le souci d'améliorer la vie, et la haute
« curiosité, dédaigneuse des profits immédiats. Elle se penche vers les
« misères des foules pour les adoucir et amener leur effacement pro-
« gressif ; elle se penche aussi vers les grands abîmes où flottent les
« mystères et les énigmes. Elle aime la vérité pour elle-même, parce
« qu'elle la sait, même stérile d'apparence, toute gonflée d'utilités invi-
« sibles et futures. C'est pour elle le feu sacré sur l'autel, celui qui ne
« doit pas s'éteindre.

« Il y a quelques années, sur cette terre de Bretagne, une pieuse
« admiration appelait à Tréguier de longues théories de pèlerins désireux
« de saluer le monument élevé à Ernest Renan. L'un des plus illustres
« prit la parole, et ce fut, « au bord du sombre Océan dont la voix berça
« les rêves d'une race patiente », la réponse de Pallas Athéné à la prière
« de l'Acropole ; l'hymne de la Sagesse qui ouvre à la vie humaine tous
« les horizons parce qu'elle est « la prévoyance, l'ordre et la mesure ».
« L'Université de Rennes est plus qualifiée que toute autre pour entre-
« tenir comme un culte et incorporer à son idéal la Prière de l'Acropole
« et la réponse de la Déesse. »

M. JANVIER, Maire de Rennes, prit ensuite la parole :

« MONSIEUR LE MINISTRE,
« MESSIEURS LES DÉLÉGUÉS,

« Dans cet Hôtel de Ville placé au cœur même de Rennes, il sied
« que ma première parole soit un salut à l'homme de haute intelligence
« et de noble caractère qui a bien voulu venir à nous au nom du Gouver-
« nement de la République ; il est bon et juste que, tout de suite, je

« salue aussi les éminents délégués des Universités étrangères et des
« Universités de France.

« Monsieur le Ministre, soyez assuré de notre affectueux respect!

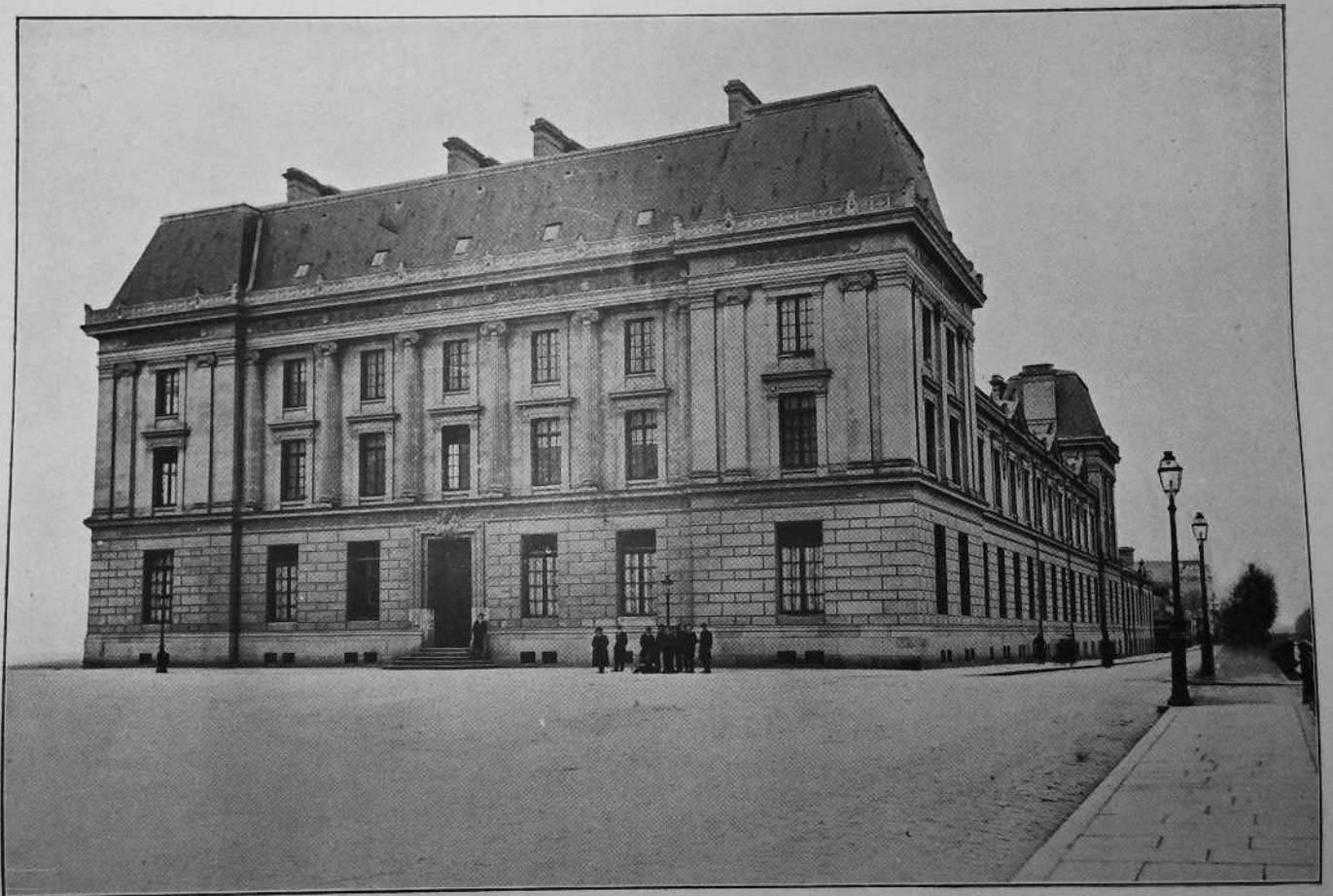
« Messieurs les Délégués, soyez les bienvenus au cœur de la vieille
« capitale bretonne!

« L'Université est ici chez elle; n'avons-nous pas en effet dans notre
« Municipalité deux adjoints : le premier doyen de la Faculté des
« Lettres, le second professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie ;
« deux conseillers municipaux : l'un recteur de l'Académie de Poitiers,
« l'autre maître de conférences à notre Faculté des Lettres.

« MESSIEURS,

« Il est toujours agréable à un Maire, premier serviteur de la cité,
« de présider administrativement à l'inauguration d'établissements qui
« honorent la ville et qui en font tout à la fois, en grande partie, la force
« et la richesse. Pour moi, cette satisfaction est particulièrement douce
« entre toutes. S'il ne m'a pas été donné de jouir des avantages précieux
« que fournit au citoyen moderne la haute culture de l'Université, je
« n'en comprends que mieux de quelle utilité elle est pour l'homme qui
« veut bien servir son pays et contribuer, dans la mesure de ses aptitudes,
« au progrès de l'humanité même. C'est pourquoi je me suis appliqué,
« avec mes Collègues de la Municipalité, et en particulier avec le savant
« et modeste Doyen de la Faculté des Lettres, à réaliser ici le maximum
« d'espace, de commodité, d'agrément, pour chacun de nos établisse-
« ments universitaires. C'est pourquoi, avec tous ceux qui ont accepté
« les devoirs de l'Administration municipale, j'en ai accepté le premier
« les responsabilités. Nous avons espéré qu'en balance avec les sacrifices
« consentis par nous au nom de tous, tous reconnaîtraient les avantages
« considérables résultant du meilleur état de choses.

« Peut-être quelques-uns n'ont-ils pas songé, parmi les divers grou-
« pements, politiques ou autres, qui ont à juger des actes d'une
« Administration municipale, peut-être n'ont-ils pas songé, dis-je, à la
« puissance d'un ensemble d'institutions enseignantes comme le nôtre,
« pour la gloire et le bien commun.



FACULTÉ DES SCIENCES

« A la base de l'édifice, voici l'enseignement primaire. On peut dire
« qu'il est la pierre angulaire du système.

« D'abord, les éléments du savoir sont aujourd'hui indispensables à
« tout citoyen conscient de sa dignité d'homme. Plus l'ouvrier est sûr
« des connaissances acquises à l'école primaire, plus il lui est facile de
« lire et de comprendre, de calculer, de dessiner, de s'assimiler les
« perfectionnements de l'outil et du métier, d'être un travailleur d'élite
« — et je ne sais rien de plus beau. En outre, parce qu'il aura obtenu
« d'un enseignement primaire large, indépendant et méthodique, des
« ouvertures sur de plus hautes connaissances, le travailleur d'élite sera
« plus apte à comprendre la marche générale des idées. Il pourra même
« ainsi participer, petit à petit, en s'élevant avec le niveau de ses connais-
« sances, à l'organisation administrative et active de son milieu, de sa
« ville, de son pays même. Il sera ainsi l'ouvrier de l'évolution qui
« transforme sans ruines et change la vieille demeure en maison
« moderne.

« Quels prodiges, déjà, l'enseignement primaire n'a-t-il pas accomplis
« à la campagne, en amenant le laboureur à comprendre, et à faire servir
« à la fécondation du sol, les merveilles de la chimie, à la multiplication
« de l'effort celles de la mécanique !

« Comment alors ne serait-ce pas un pressant devoir, pour une
« Administration municipale, d'élargir, de multiplier ces maisons du
« peuple que sont les écoles ? Ainsi s'explique notre action en faveur de
« l'enseignement primaire. Encore notre tâche n'est-elle que commencée :
« avec le temps, nous aurons, je l'espère, la joie et la fierté de la
« perfectionner.

« Notre enseignement secondaire, aussi bien doté que possible depuis
« la création du Lycée de jeunes filles, est en mesure de suffire à toutes
« les tâches. C'est lui qui sert d'intermédiaire à cet enseignement pri-
« maire, sans lequel il n'est pas complet lui-même, et l'enseignement
« supérieur destiné à fournir au pays des hommes de pensée et d'action
« pour toutes les carrières des sciences et des lettres. Si donc il a encore
« besoin de quelque chose qui soit à notre disposition, nous complé-
« terons, au mieux et volontiers, ses moyens de bienfaisante activité.

« Mais, Messieurs, dans quelle étroite et pénible situation se trou-
« vaient nos Facultés et nos Ecoles ! N'était-il pas temps, et coûte que
« coûte, pouvons-nous dire, de les mettre un peu plus à l'aise ?

« Il y avait d'autant plus d'urgence à le faire, que les dépenses ne
« devaient pas favoriser tels ou tels plutôt que d'autres ! Tous les
« citoyens aujourd'hui, et c'est l'honneur du régime, peuvent prétendre
« aux avantages de l'enseignement supérieur. Nos fils d'ouvriers, élèves
« laborieux et intelligents de l'école primaire, obtiennent des bourses
« pour les lycées. Ils y brillent le plus souvent, et, soit directement, soit
« en traversant les rangs des professeurs du secondaire, passent à
« l'échelon supérieur. Nous connaissons ici des agrégés, qui, parvenus
« à la conquête de ce grade entre tous envié, l'ont obtenu aux premiers
« rangs. Et c'est là que s'opère le plus noblement cette fusion des classes
« qui est l'idéal d'un pays démocratique, parce que là se rejoignent,
« dans un même culte pour le vrai et le bien, les intelligences vraiment
« supérieures. En concourant à ce but, je crois que l'Administration
« municipale a logiquement et généreusement travaillé pour l'avantage
« matériel et moral de tous les citoyens dans cette vieille capitale bre-
« tonne, toujours si éprise d'indépendance, de lumière et de beauté.

« De beauté ? Oui ; un peuple ne vit pas seulement de son commerce,
« de son industrie ou de son agriculture ; il vit aussi de son amour pour
« le beau sous toutes les formes. Les arts ne sont-ils pas, au reste, une
« autre et profonde source de richesse pour la nation ? En même temps
« qu'une force, les arts sont une joie, entre toutes pure et saine. Et dans
« cette joie encore se réunissent toutes les classes, dans l'attraction réci-
« proque des individus qui portent en eux un même idéal.

« C'était donc pour nous un devoir encore d'élargir ce Musée où
« s'entassaient regrettablement des œuvres dignes d'étude et d'admi-
« ration, cette Ecole des Beaux-Arts d'où sont sortis, comme je le redirai
« demain ailleurs, tant de vrais et féconds artistes.

« Et comment aurions-nous pu oublier de mettre à l'aise également,
« près de l'Ecole des Beaux-Arts, ce Conservatoire, cet établissement
« qui a tant contribué à former la phalange de brillants instrumentistes
« grâce auxquels notre théâtre a toujours pu se vanter d'un orchestre
« qui est certainement l'un des meilleurs de province.

« Mais il est dans l'enseignement une tâche que nous voulons facile
« et bienfaisante plus que toutes : c'est l'enseignement de la médecine.
« Il faut aussi et toujours se préoccuper de lutter du côté de la vie, en
« donnant à la médecine, cette science entre toutes utile, les moyens de
« multiplier sa puissance. Déjà notre cité dispose d'une Ecole dont toute
« autre pourrait se montrer fière ; espérons que cette Ecole verra bientôt
« s'affirmer, selon les lois de la logique et de l'équité, son droit au prestige
« consacré par un titre.

« Car il faut, en effet, que, sans prétendre diminuer la puissance, la
« richesse ou la gloire d'autres bonnes cités de notre cher pays, Rennes,
« la vieille capitale bretonne, puisse compléter l'outillage à laquelle lui
« donnent droit aussi sa situation géographique, son présent comme son
« passé, les travaux et les gloires de ses enfants.

« Et je veux, en terminant, Messieurs, saluer dans l'avenir prochain
« ces nouvelles conquêtes pacifiques de notre savante, littéraire et artis-
« tique cité, parce que la prospérité de Rennes servira les intérêts
« supérieurs de la grande Patrie. »

Après ce discours, on procéda à l'appel des délégués chargés de remettre des adresses à l'Université de Rennes. Les délégués étrangers s'avancèrent d'abord. Ils furent suivis par les représentants du Collège de France, du Muséum, de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes, de l'Université de Paris et des Universités provinciales. Pour chacun M. le Recteur eut un mot aimable et plein d'à-propos. Ce défilé ne manquait pas de grandeur, et il impressionna fortement l'assemblée qui marqua son enthousiasme par des applaudissements prolongés.

Aussitôt après, M. le Ministre prenant à son tour la parole dit :

« MESSIEURS,

« Vous comprendrez qu'en me trouvant parmi vous, je ne puisse me
« défendre d'un retour personnel vers le passé, vers mes débuts de
« professeur de philosophie dans un Collège de cette Académie. Je
« revois défilé devant mes yeux les studieux petits Bretons qui furent

« à Vannes mes premiers élèves et j'entends encore résonner les sabots
« de quelques-uns d'entre eux. Je ressens encore plus vive et surtout
« plus profonde qu'alors, la séduction qu'exerce sur les plus passagers
« de ses hôtes le pays des Légendes et des Pardons, resté si pittores-
« quement ancien au cœur des temps nouveaux. Ma curiosité, satisfaite
« et ravie de la nouveauté des sites, des mœurs, des danses et des
« costumes, s'irritait de la résistance que lui opposaient la langue
« inconnue, les âmes mystérieuses.

« Etrange contrée qui s'offre et se refuse, attire et repousse ceux qui
« cherchent à forcer son intimité et dont beaucoup n'emportent que de
« fugitives réminiscences : airs de binious et de bombardes, silhouettes
« de coiffes jolies, profils de chênes tordus par ce grand vent des côtes
« qui fait gronder la mer. Mais il suffit de l'avoir habitée, d'avoir été le
« témoin quotidien de son attachement à tout ce qui lui donne sa
« physionomie énigmatique et charmante pour comprendre que si la
« Bretagne s'est unie à la France, elle n'a jamais voulu renoncer à elle-
« même et qu'elle entend garder dans la nation dont elle fait glorieu-
« sement partie son individualité propre, ses qualités de douceur,
« d'enthousiasme et de ténacité. Loin de nous alarmer, cette forte origi-
« nalité nous réjouit. Nous ne pensons pas qu'une fastidieuse uniformité
« soit la condition de l'unité, de l'union nationale. Les caractères qui
« distinguent nos provinces ne les opposent pas les unes aux autres ;
« ils se complètent mutuellement et c'est de leur harmonie qu'est faite
« la beauté vivante et forte de la nation.

« Que la Bretagne reste toujours Bretonne pour produire encore des
« Duguesclin, des Duguay-Trouin, des La Tour-d'Auvergne, pour
« donner à notre littérature des Lesage et des Chateaubriand, à notre
« philosophie des Jules Simon, des Lamennais et des Renan, à notre
« science des Laënnec, à notre politique des Waldeck-Rousseau ! Ce
« n'est pas le développement actuel de notre enseignement supérieur
« qui viendra contrarier ce régionalisme de bon aloi.

« Lorsque, en 1896, furent instituées les Universités, on put les croire
« trop nombreuses ; quelques-unes paraissaient ne devoir qu'à des sus-
« ceptibilités d'amour-propre local une existence destinée à rester



FACULTÉ DES LETTRES

Cliché FENAUT

« médiocre et précaire. Les intérêts de la science paraissaient étrangers
« à leur constitution ou à leur maintien.

« Or, ces Universités ont vécu, ont grandi; elles ont puisé dans le
« sol même sur lequel elles ont été édifiées la sève nécessaire.

« Depuis quelques années, nous assistons à la création de chaires où
« l'histoire, la géographie, la langue, la littérature, l'industrie et l'agri-
« culture de certaines provinces sont étudiées et enseignées avec autant
« d'ingéniosité que de succès. Mais voici que les Universités confèrent
« en retour à la région qui leur accorde sa confiance et son concours
« une vie plus haute, plus intellectuelle et plus sûre. Elles retrouvent
« ou découvrent ses titres de noblesse, les hauts faits et les chefs-d'œuvre
« de son passé. Elles révèlent ainsi aux fervents de leur province des
« raisons nouvelles de l'aimer, que leur cœur ne connaissait pas et qui
« les attacheront, les fixeront davantage à la terre qui leur est chère.
« Elles calmeront ainsi cette fièvre de déplacements qui agite aujourd'hui
« les imaginations inquiètes, en les rappelant par leur exemple à cette
« vérité que la science, la littérature et l'art peuvent être partout cultivés,
« que partout on peut travailler aux progrès de la science universelle,
« à la création de l'éternelle beauté.

« Déjà, sous cette influence, des besoins nouveaux se révèlent et nos
« Universités profitent et profiteront de plus en plus de la générosité
« des villes qui s'efforceront de les enrichir de cours, de laboratoires
« mieux outillés, d'édifices plus vastes et mieux aménagés. La recon-
« naissance de nos maîtres se traduira par un redoublement de zèle, par
« un effort de découvertes qui servira, en même temps que leur prestige
« personnel, la gloire de leur généreux pays d'élection.

« Mais si l'Etat se réjouit des sacrifices consentis en faveur de
« l'enseignement supérieur, ne croyez pas, Messieurs, qu'il songe un
« instant à méconnaître les devoirs qui lui incombent. Il ne les méconnaît
« ni ne les néglige. Il souffre des difficultés qui s'opposent à ce qu'il les
« remplisse toujours comme il le voudrait.

« Plus les idées démocratiques se sont répandues et fortifiées, plus
« la République a pris conscience de ses intérêts et de sa mission, plus
« elle s'est montrée soucieuse d'organiser, de multiplier, de fortifier les

« instruments de la haute culture. Jamais elle n'a considéré que la
« recherche des vérités les plus désintéressées fût un luxe que l'angoisse
« de la vie quotidienne, l'obsédant souci du progrès démocratique et de
« la sécurité nationale nous autoriseraient à négliger ou à remettre à des
« jours meilleurs.

« Non, le peuple, de plus en plus, sent la noblesse et pressent la
« fécondité de ces méthodes rigoureuses qui, patiemment, décomposent
« les faits d'aspects les plus simples en d'innombrables éléments et
« trouve dans ce qui est le secret de ce qui sera. Certes, aujourd'hui
« comme hier, la détresse de nos âmes, l'enthousiasme de nos cœurs
« peuvent nous amener à invoquer la vertu souveraine de formules
« prestigieuses qui déblaieraient magiquement la route des obstacles
« et des ronces auxquels l'humanité heurte ses pieds meurtris, mais cette
« exaltation se calme vite. La réflexion amène les foules les plus pas-
« sionnées à comprendre qu'on ne tyrannise pas les faits, qu'on ne
« domine les forces qui nous entourent qu'à la condition de leur obéir
« et qu'il n'y a pas plus de place pour les coups d'Etat dans le monde
« physique que pour les miracles dans l'ordre politique et dans le
« domaine social.

« Nos divers ordres d'enseignement constituent moins que jamais
« une pyramide où des étages superposés resteraient sans communi-
« cation entre eux. Ce sont les organes d'un être vigoureux, organes
« différents, mais nécessaires les uns aux autres et indispensables à la
« vie du tout.

« L'enseignement supérieur prend conscience de son rôle social et il
« fait de plus en plus descendre dans l'éducation nationale non pas la
« connaissance de toutes les sciences, — qui vont sans cesse croissant
« en nombre et en complexité, et dont l'ensemble défie l'étreinte du génie
« le plus vaste et le plus vigoureux, — mais l'esprit scientifique, qui est
« un esprit de méthode, de tolérance, de liberté et de progrès. Oui, notre
« démocratie sait ce qu'elle doit à nos Universités; elle sait aussi ce
« qu'elle en attend. Elle estime que les modestes « palais universitaires »
« que le second Empire affectait à ses Facultés sont devenus ridicu-
« lement étroits et que nous en trouvons la preuve dans ces exemples,

« que la Ville de Rennes nous offre aujourd'hui, d'une victoire républi-
« caine se manifestant par le don généreux fait à notre Université des
« locaux magnifiques que nous inaugurons aujourd'hui.

« En revanche, les Universités comprennent quelles obligations elles
« ont contractées envers le pays qui leur témoigne cette admirable
« confiance ; et le dévouement éclairé, la haute valeur professionnelle et
« scientifique de leurs maîtres nous sont garants qu'elles réussiront à les
« remplir. C'est à elles qu'il appartient de faire progresser la science,
« d'enseigner les vérités découvertes et d'en diriger les applications.
« C'est par elles que la science se crée, s'enseigne et s'applique.

« Sans doute, Messieurs, le savoir vaut par lui-même et assure à notre
« pays une renommée à laquelle il est trop habitué pour consentir à y
« renoncer, je dirais même volontiers, avec un de nos plus illustres
« savants contemporains, M. Henri Poincaré, que « la science est utile
« parce qu'elle est belle ».

« Cette beauté, devenant accessible à toutes les intelligences, leur
« ferait prendre en dédain les satisfactions d'ordre inférieur et le senti-
« ment de leur propre élévation leur paraîtrait la joie suprême, la
« suprême récompense de leurs efforts. Mais la science est belle aussi
« parce qu'elle est utile, parce qu'elle tend à satisfaire « tous les besoins
« qui crient à la fois dans la souffrance humaine » ; parce qu'elle fournit
« à notre raison et à notre cœur des armes toujours plus décisives contre
« la maladie, la misère et la mort.

« Consacrer sa vie à la Science est une noble entreprise, mais, trop
« épris de Science pure et désintéressée, trop dédaigneux des consé-
« quences pratiques de la loi théorique, l'enseignement supérieur ne
« répondrait certainement pas aux vœux de la nation et laisserait
« échapper à sa précieuse direction la foule de ceux qui entendent que
« la Science se consacre à l'amélioration de la vie.

« S'il faut laisser à l'industrie le détail des applications techniques,
« le principe de ces applications appartient certainement à la Science,
« et nul ne soutiendra que le laboratoire où Pasteur a tiré de ses théories
« des conséquences pratiques qui font l'admiration du monde, eût déparé
« et déconsidéré une de nos Facultés des Sciences. Les recherches les

« moins utilitaires peuvent conduire à des vérités utiles que le savant
« n'a pas le droit de mépriser, sous peine d'inhumanité.

« Mais pour répondre pleinement à notre attente, les Universités
« demandent à être pourvues d'un outillage qui rende les travaux de
« laboratoire sérieux et féconds. C'est sur ce point que devra porter notre
« attention et notre effort, car l'observation attentive et minutieuse des
« faits, l'expérimentation ingénieuse ou hardie, l'expérience sous toutes
« ses formes exigent des instruments appropriés qui font trop souvent
« défaut.

« Des crédits nouveaux seront nécessaires. Mais, dès maintenant, il
« semble qu'une meilleure utilisation des ressources existantes soit pos-
« sible et déjà partiellement pratiquée.

« Les cadres rigides de nos Universités, divisées en Facultés dis-
« tinctes et isolées, sont un legs du passé dont la revision est commencée.
« Les réformateurs de 1896 ont toujours compris ce qu'ils présentaient
« d'artificiel et de dangereux pour l'Université véritable, conçue comme
« un système complet d'enseignements solidaires et non comme une
« juxtaposition de facultés qui s'ignorent.

« Depuis quinze ans, une heureuse évolution s'accomplit qui permet
« de prévoir la réunion de cours faisant actuellement double ou triple
« emploi et l'enrichissement des laboratoires par la mise en commun de
« leur matériel et de leur budget. Ainsi se constituera l'Institut appelé
« à réunir des enseignements arbitrairement disséminés et à donner aux
« différentes Universités une physionomie originale. Il est à présumer
« qu'un jour toute Université sera une réunion d'Instituts plus ou moins
« nombreux selon son importance, mais représentant les principales
« sciences, et que, par suite des nécessités régionales, tel de ces Instituts
« prendra une importance particulière — spécialisation relative dont
« certaines Universités comprennent dès aujourd'hui la nécessité pour
« leur prospérité et leur réputation.

« Cet enseignement scientifique des Universités modernes visera
« moins que les leçons de jadis aux effets oratoires et il en plaira
« davantage aux auditeurs désireux de s'instruire, pour qui la paille des
« termes ne vaut pas le grain des choses. S'il fut un temps où le pro-



ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

CHÉLÉ E. MARY-ROUSSELIÈRE, ÉCH.

« fesseur n'avait qu'à bien parler pour être excusé de ne rien dire, ne
« regrettons pas que ce temps soit passé. C'en est fait désormais de cette
« rhétorique où la richesse des images et l'ampleur des périodes n'étaient
« trop souvent que la parure éclatante du néant, pompeux appareil
« destiné à masquer l'indigence des idées, la pauvreté du savoir :
« *Late qui splendeat adsuitur pannus* ».

« Mais cette grandiloquence n'était pas l'éloquence. Rappellerai-je
« l'éloge qui accueillit Cl. Bernard le jour de sa réception à l'Académie
« française? « Monsieur, vous avez créé un style! » Eloge excessif,
« puisque ce style continuait la tradition des Descartes, des Leibnitz,
« des Newton et des Képler; éloge mérité cependant, puisque le grand
« savant se montrait digne de ses modèles et retrouvait à son usage ce
« style admirable de probité, de sobriété, de précision, qui ordonne avec
« une fermeté logique les grandes lignes du discours et dont le ton,
« toujours juste, suit les moindres nuances de la pensée. Familier lors-
« qu'il entre dans le détail des faits et des expériences, il se hausse à
« une naturelle et tranquille noblesse pour dégager l'idée qui les résume,
« et s'anime d'images saisissantes pour traduire l'hypothèse hardie ou
« grandiose qui les explique. Nulle déclamation, nulle emphase, mais
« seulement, en présence des splendeurs mystérieuses de la nature, la
« grande émotion contenue dont frémissent les divins théorèmes de la
« dernière partie de l'Ethique, les Pensées d'un Pascal écoutant le
« silence éternel des espaces infinis. Quelle éloquence peut surpasser
« celle-là? Est-il à craindre, Messieurs, que les savants de France en
« perdent jamais le secret?

« L'émulation qui anime nos Universités françaises se manifeste de
« tous côtés par d'intéressantes initiatives et d'encourageants succès.
« Mais, si nous étions tentés de l'oublier, la présence à cette fête des
« délégués des Universités étrangères — que le Gouvernement remercie
« de leur courtois empressement — nous rappellerait les progrès qui
« peuvent résulter de la pacifique et cordiale rivalité universitaire des
« différents pays.

« La nouvelle Ecole de Médecine de Rennes réunit, m'a-t-on dit,
« tous les perfectionnements réalisés jusqu'à ce jour, par la Science

« médicale. Elle a peut-être surpassé ses rivales qui tenteront de la
« surpasser à leur tour. Le cosmopolitisme de la Science sert ainsi, dans
« tous les domaines, les plus hauts intérêts des patries diverses, unies
« dans un commun désir, une même volonté de briller au premier rang
« des bienfaitrices de l'humanité.

« La France, disait Quinet, est nécessaire au progrès; elle exerce
« une véritable magistrature dans l'Univers; elle se consume pour la
« gloire du Monde, pour un idéal non encore atteint d'humanité et de
« civilisation. Fichte et Léopardi en ont écrit autant de leur patrie. Que
« chaque nation ait des poètes, des penseurs pour proclamer son hégé-
« monie intellectuelle, rien de plus naturel, et je dirai rien de plus
« heureux pour exalter les énergies d'un peuple jaloux de conquérir la
« place d'honneur qu'il s'attribue. Mais cette lutte pour la prééminence
« ne nous rend pas aveugles aux mérites de nos concurrents. Nous y
« puisons, au contraire, des sentiments de gratitude pour tous nos
« collaborateurs, une intelligence plus exacte et plus équitable des
« qualités particulières que le génie de chacun met au service de la
« grande œuvre internationale. Il faut se comparer pour se comprendre
« et se comprendre pour se compléter. Tant il est vrai qu'on peut
« appliquer aux peuples ce mot profond : « A mesure qu'on a plus
« d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux ».

« Je vous remercie, Messieurs les Délégués des Universités étran-
« gères, du courtois empressement que vous avez mis à venir vous
« joindre aux délégués des Universités françaises, aux professeurs et aux
« étudiants rennais pour donner à cette fête sa haute signification.

« Avec vous, Monsieur le Maire, je me réjouis de l'éclat de cette
« inauguration, encore rehaussé par la présence de nombreux membres
« du Parlement, puisqu'elle me permet de vous exprimer à vous, à vos
« Adjoints, au Conseil municipal, à la Ville de Rennes, à tous ceux qui
« ont concouru de leurs efforts aux beaux travaux accomplis, l'hommage
« de notre profonde gratitude.

« Permettez-moi, Monsieur le Maire, de saluer en vous un de ces
« travailleurs d'élite dont, tout à l'heure, vous prononcez l'éloge. Le sûr
« instinct démocratique qui vous guide ne pouvait se méprendre sur les

« garanties de progrès matériel et d'élévation intellectuelle qu'offre à un
« peuple le développement de son enseignement à tous les degrés. Votre
« générosité s'est inspirée d'un acte de foi dans l'avenir que l'Université
« nous prépare. Votre confiance ne sera pas trompée. Vous pouvez
« compter sur l'expérience et le dévouement du distingué Recteur de
« cette Académie, sur les Maîtres émérites de nos écoles, de nos lycées,
« de nos facultés pour former les bons citoyens que vous souhaitez, les
« bons ouvriers de l'évolution sociale qui rendent la patrie plus chère à
« ses enfants en la faisant chaque jour plus belle et plus juste. »

M. le Ministre procéda ensuite à la remise des décorations suivantes :

Chevalier de la Légion d'honneur. — M. PERRIN DE LA TOUCHE, directeur de l'École de Médecine.

Officiers de l'Instruction publique. — MM. BABCOCK, BIRD, DELLEPIANE, EHRHARD, JAMES, MOODY, MONTET, WATKIN, délégués étrangers. MM. BOVIC-MARVILLE, économiste des Hospices civils à Vitry ; BOUTRON, professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes ; DÉMORÉ, professeur au Lycée de Laval ; MARTIN, conseiller d'arrondissement, juge à Rennes ; PHILIPOT, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes ; REBOUILLAT, répétiteur au Lycée de Rennes ; THÉZÉE, professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers.

Officiers d'Académie. — MM. BRASY, directeur de l'École publique à Pacé ; BLEUSE, employé à la Bibliothèque universitaire de Rennes ; BRINON, inspecteur primaire à Lamballe ; CLÉMENT, conseiller municipal à Rennes ; DANET, médecin à Maure ; DELAUNAY, chef de bureau à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ; DEROUALLE, chef de section des Hospitaliers Sauveteurs Bretons ; DESFOURS, sous-économiste au Lycée de Nantes ; DUVAL, professeur de sténographie à Rennes ; DUWA, commissaire de police à Rennes ; GALLAINE, médecin à Liffré ; GESGON, employé à la Bibliothèque universitaire de Rennes ; GUILLAUME, conseiller municipal de Rennes ; GUILLET, président de l'Union du Commerce et de l'Industrie ; HALBOT, instituteur à Saint-Germain-sur-Ille ; JAMET, pharmacien à La Guerche ; LEDUC, chef de bureau à la Mairie de Rennes ; LELOUP,

instituteur public à Rennes; LEMPEREUR, conseiller municipal à Saint-Malo; LEPELTIER, instituteur à Corps-Nuds; LOUIS, vétérinaire départemental d'Ille-et-Vilaine, à Rennes; LUCAS, instituteur primaire public à Larmor (Morbihan); MALLÉCOT, instituteur à Saint-Mélor-des-Ondes; MONNERAIS, architecte attaché aux services municipaux à Rennes; NÉDÉLEC, directeur du groupe musical du Cercle Paul-Bert, à Rennes; PAPAIL, délégué cantonal à Saint-Aubin-d'Aubigné; PATY, instituteur public à Vern; POULET, sous-chef de bureau à la Mairie de Rennes; QUENTIN, préparateur adjoint à la Faculté des Sciences de Rennes; RAYMOND, professeur à la Société d'enseignement technique de Rennes; SANS, secrétaire du Syndicat des ouvriers de chemins de fer à Dol.

Officier du Mérite agricole. — M. VALLÉE, propriétaire-cultivateur à Bruz.

Chevaliers du Mérite agricole. — MM. ARRIBARD, sous-chef de division à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine; HEURTEVENT, expert à la répression des fraudes à Rennes; MAILLARD, percepteur à Argentré; MIROIER, sous-ingénieur des Services postaux à Rennes; PONNAVOY, professeur à l'École pratique d'Agriculture des Trois-Croix; RAVALET, industriel, conseiller d'arrondissement à Noyal-sur-Vilaine; RILLOT, chef de comptabilité, maison Picard, à Rennes; ROULLET, conducteur des travaux municipaux de voirie à Rennes; SIZARET, médecin-chef de l'Asile départemental d'aliénés; TRUCHOT, cultivateur, président du Comité républicain de Bazouges-la-Pérouse.

La séance est levée. Le cortège des professeurs et de leurs invités se rend au Lycée où doit avoir lieu le Banquet universitaire. La Salle des Fêtes avait été pour la circonstance abondamment ornée de plantes et de fleurs. Sur la scène, des bambous dissimulaient l'orchestre du Conservatoire qui joua pendant tout le repas; sur les tables couraient des festons de mimosa, de chrysanthèmes et de roses. Les convives étaient au nombre de trois cents. Parmi les hôtes de l'Université se distinguaient les délégués, les membres des différents ordres d'enseignement, les présidents des Comités politiques, le Conseil municipal tout entier. La table d'honneur était ainsi disposée :



LYCEE

Cliché F. NAUT

A la droite de M. le Ministre, MM. SAINT, Préfet d'Ille-et-Vilaine ; LE HÉRISSE, Député d'Ille-et-Vilaine ; BAYET, Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique ; LE BAIL, Député du Finistère ; LEFAS, Député d'Ille-et-Vilaine ; PIÉDELIÈVRE, Délégué de l'Université de Paris ; MICHEL, Doyen de la Faculté des Lettres de Liège ; le Général LEBLOND, commandant la Brigade d'artillerie ; MM. HUART, Professeur à l'École des Langues orientales ; DE CAQUERAY, Doyen de la Faculté de Droit de Rennes ; LANDE, Délégué de l'Université de Bordeaux ; PERRIN DE LA TOUCHE, Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie de Rennes ; DODU, Inspecteur d'Académie à Rennes ; MAUBLANC, Directeur de l'École libre de Droit de Nantes.

A la gauche de M. le Ministre, MM. BRICE, Député d'Ille-et-Vilaine ; JAMES, Délégué de l'Université de Cambridge ; ARMEZ, Député des Côtes-du-Nord ; OMONT, Inspecteur général des Bibliothèques ; BAUDET, Député des Côtes-du-Nord ; CAVALIER, Recteur de l'Académie de Poitiers ; GUERNIER, Député d'Ille-et-Vilaine ; DELLEPIANE, Délégué de l'Université de Buenos-Ayres ; MOREAU, Doyen de la Faculté des Sciences de Rennes ; BASCH, Délégué de l'Université de Paris ; BIGOT, Doyen de la Faculté des Sciences de Caen ; CROISY, Proviseur du Lycée de Rennes ; Jean BOUCHER ; GRIMBERT, Professeur à l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

A la droite de M. le Recteur, le Général LYAUTEY, commandant le 10^e Corps d'armée ; MM. MONTET, Recteur de l'Université de Genève ; MAULION, Premier Président de la Cour d'Appel de Rennes ; BABCOCK, Délégué de l'Université de Chicago ; SCHMIDT, Préfet des Côtes-du-Nord ; JOUBIN, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle ; le Général CURÉ, commandant la 38^e Brigade d'infanterie ; MM. BELLIN, Chef de Cabinet du Ministre de l'Instruction publique ; VILLEY, Secrétaire général de la Préfecture ; ESNAULT, Président du Tribunal de Commerce ; LEBEAU, Professeur à l'École supérieure de Pharmacie de Paris ; CORDIER, Conseiller à la Cour d'Appel, Secrétaire général de la Société des Amis de l'Université ; JAGOT, Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers.

A la gauche de M. le Recteur, MM. JANVIER, Maire de Rennes; LOTH, Délégué du Collège de France; MOODY, Délégué de l'Université de Californie; MALLEIN, Procureur général; COVILLE, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand; le Général GROTH, commandant la 19^e Division d'infanterie; MM. BIRD, Délégué de l'Université de Michigan; LE DANTEC, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris; LE LEPVRIER, Président du Tribunal civil de Rennes; DOTTIN, Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes; COUTIÈRE, Professeur à l'École supérieure de Pharmacie de Paris; COULET, Directeur de l'Office national des Universités au Ministère de l'Instruction publique; MALHERBE, Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes; WATKIN, Délégué de l'Université du Pays de Galles.

Au dessert, les toasts suivants furent portés :

Toast de M. SAINT, Préfet d'Ille-et-Vilaine.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« L'Université de Rennes gardera l'inoubliable souvenir de la
« séance solennelle que vous avez bien voulu présider ce matin.

« L'auditoire qui nous entoure est encore sous l'impression profonde
« des paroles de noble pensée et de haute éloquence que vous avez
« prononcées. Et la tâche du Préfet qui se lève à la fin de ce banquet
« pourrait paraître non seulement singulièrement périlleuse, par le
« contraste qui s'impose à tous les esprits, mais encore bien audacieuse,
« si j'étais ici autre chose que le porte-parole du département d'Ille-
« et-Vilaine tout entier et de la ville de Rennes qui vous reçoivent
« aujourd'hui. La sincérité du sentiment dont je suis l'interprète m'en
« rendra l'expression aisée et particulièrement agréable. C'est, en effet,
« un salut respectueux et reconnaissant que j'ai le devoir de vous
« adresser.

« La population tout entière qui vous accueille ici sait en effet le
« labeur écrasant qui vous incombe. Elle vous est profondément recon-

« naissante d'avoir bien voulu dérober quelques instants à cette lourde
« tâche, pour venir par votre présence parmi elle, consacrer l'effort
« courageux et persévérant qu'une Municipalité intelligente et pleine
« d'initiatives heureuses a consacré à l'amélioration de ses établissements
« d'enseignement universitaire.

« Nul n'était mieux désigné que vous, Monsieur le Ministre, pour
« présider cette fête d'inauguration de Facultés conçues selon ces prin-
« cipes mêmes que vous avez développés si magistralement devant le
« Parlement, lorsque vous étiez Rapporteur à la Chambre des Députés
« du Budget de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Car rien ne
« paraît plus propre à réaliser le programme que vous avez vous-même
« tracé ; rien ne pouvait favoriser davantage l'expansion d'une Université
« provinciale, exalter son prestige, stimuler son activité, augmenter sa
« liberté, étendre son action régionale, que les installations matérielles
« dont vous avez pu tout à l'heure constater l'heureux ordonnancement.
« Ainsi vous êtes-vous, par des directions aussi réfléchies que perspi-
« caces, acquis la profonde gratitude des Maîtres éminents de l'Uni-
« versité de Rennes, dont le substantiel enseignement se développera
« dans un cadre enfin digne de sa haute portée moralisatrice et acquerra
« par là-même l'ampleur rayonnante qu'il mérite.

« Les Professeurs de l'enseignement secondaire ne sont pas moins
« heureux de vous posséder aujourd'hui parmi eux ; ils sont fiers de
« voir à leur tête un homme qui sort de leurs rangs, qui connaît leurs
« aspirations légitimes, et qui sait apprécier avec une rare équité les
« qualités de dévouement désintéressé qu'ils mettent au service de leur
« enseignement.

« Les Maîtres de l'enseignement primaire du département sont venus
« en foule vous entendre et vous applaudir ; leur confiance en vous est
« absolue. Le souvenir de l'homme dont vous portez le nom, et qui est
« encore dans la mémoire des membres de l'enseignement primaire, les
« encouragements que vous leur avez prodigués, les sages avertissements
« aussi par lesquels vous n'avez pas craint de les mettre en garde contre
« certains entraînements faciles, leur sont un garant et un témoignage
« de votre sollicitude éclairée à leur endroit.

« D'autres encore sont venus de très loin pour vous saluer et vous
« faire cortège, auxquels je dois adresser mes souhaits de cordiale
« bienvenue. Ce sont les savants qui, des points les plus éloignés du
« globe, se sont donné rendez-vous dans cette ville pour apporter le
« tribut de leur admiration à l'Université française, dans cette Université
« de Rennes, vivante et agissante cellule de ce corps harmonieux qu'est
« l'Université mondiale, et affirmer ainsi cette belle solidarité qui a fait
« dire de la Science qu'elle n'a pas de patrie. »

Toast de M. BRICE, Député, Président du Conseil général.

« MESSIEURS,

« Permettez-moi, après M. le Maire de Rennes, de souhaiter la
« bienvenue à M. le Ministre de l'Instruction publique, que je suis
« heureux de voir au chef-lieu de notre département. Ville d'études et
« de sciences, ville républicaine et patriote, ancienne capitale de la
« Bretagne toute pleine du souvenir de son Parlement, Rennes se
« réjouit de recevoir aujourd'hui, en même temps que le Grand-Maître
« des Universités de France, les éminents représentants de toutes les
« Universités étrangères et françaises qui ont bien voulu répondre à
« l'appel du Président et des Membres du Conseil de l'Université de
« Rennes.

« Il a fallu les efforts ininterrompus pendant plus de trente ans des
« plus distingués parmi nos Ministres de l'Instruction publique pour
« obtenir enfin des Chambres, après de longs tâtonnements et par étapes
« successives, la constitution de ces Universités régionales, de ces capi-
« tales intellectuelles rêvées par tous les grands esprits depuis Royer-
« Collard, Victor Cousin, Guizot, et que, déjà, sous le gouvernement
« de M. Thiers, aurait voulu instituer l'un des hommes qui ont jeté le
« plus d'éclat sur la tribune française : notre illustre compatriote Jules
« Simon.

« Aux Universités il appartient de répandre la haute culture intel-
« lectuelle.

« La tradition classique, Messieurs, est la tradition même de notre
« pays, l'honneur de notre race, la plus haute expression de notre génie
« national.

« Mais notre enseignement supérieur ne se borne pas aux lettres.
« Il s'étend en outre et tout à la fois au droit, à la médecine, à tous les
« domaines de la science : mathématiques, astronomie, physique, chimie,
« donnant également satisfaction à ceux que préoccupe seulement le
« côté utilitaire des choses et à la science pure.

« Ainsi, nos Universités créent parmi nous une élite qui, fondée sur
« la seule supériorité du talent, de l'intelligence et du caractère, main-
« tient par ses travaux et par ses livres le prestige de la France, la fait
« connaître, aimer, respecter dans le monde entier.

« Ainsi s'établit entre les nations l'émulation la plus noble, la rivalité
« la plus profitable, la lutte la plus féconde : celle pour le savoir et pour
« le bien dire.

« Je vous salue, Messieurs, vous tous dont la vie est vouée à l'étude.
« Vous vous efforcez de faire des jeunes gens qui vous entourent dans
« vos salles de conférences, près de vos malades ou dans vos laboratoires,
« des hommes d'un esprit élevé, avides d'apprendre, capables d'ajouter
« par leurs expériences et par leurs recherches à l'étendue des connais-
« sances humaines et à la grandeur de leur Patrie. Honneur vous soit
« rendu... Je salue avec vous le vaillant général, diplomate et soldat,
« l'ancien Haut-Commissaire des territoires entre la région algérienne
« et la Moulouya, dont la bravoure, la loyauté et l'entrain sont pour
« tous d'un si bel exemple.

« Messieurs, la Bretagne n'est pas moins fière de ses savants, de ses
« écrivains, de ses littérateurs que de ses marins et de ses capitaines.
« Elle a donné à la médecine Offroy de la Mettrie, Laënnec et Broussais ;
« à la géométrie, Maupertuis ; aux mathématiques, Duhamel et Joseph
« Bertrand. — Le 8 octobre de cette année, la Ville de Vitré élevait un
« monument à M^{me} de Sévigné, que nous avons bien le droit de reven-
« diquer comme nôtre, et ceux d'entre vous, Messieurs, qui feront lundi
« l'excursion de Saint-Malo et de Dinard, après s'être inclinés devant
« les statues de Duguay-Trouin, de Jacques Cartier et de Surcouf, se

« rendront en pèlerinage au Grand-Bé près de la tombe de Chateaubriand
« dont le nom et le génie remplirent toute la première partie du
« XIX^e siècle.

« Tout ici : notre passé, la splendeur de nos côtes, la mélancolie de
« nos landes, la poésie de nos légendes, parle à l'imagination, invite au
« recueillement et à l'étude.

« Soyez donc, encore une fois, le bienvenu, vous, Monsieur le
« Ministre, qui, par l'autorité de vos fonctions, par vos encouragements
« et par vos initiatives pouvez apporter aux lettres, aux sciences et aux
« arts un si puissant appui.

« Puissent les découvertes dont il sera le témoin, les œuvres de ses
« poètes, de ses historiens, de ses philosophes, faire du XX^e siècle un
« siècle qui brille entre tous les siècles.

Toast de M. MONTET, Recteur de l'Université de Genève.

M. Montet parle au nom des Universités étrangères et exprime leurs remerciements d'avoir été invitées aux fêtes universitaires de Rennes.

L'orateur fait l'éloge de l'Enseignement supérieur français, dont il met en relief les qualités caractéristiques (science, clarté et élégance de la forme).

Il parle des rapports étroits qu'entretient l'Université de Genève avec le haut enseignement français (conférences de professeurs français à l'Université de Genève, appels de professeurs genevois pour des cours au Collège de France, échange d'étudiants). Il signale la bonne préparation secondaire des étudiants français inscrits à l'Université de Genève, et leurs succès dans les concours universitaires.

L'orateur porte un toast à l'Université de Rennes et au développement de ses relations avec les Universités étrangères.

Toast de M. GUERNIER, Député d'Ille-et-Vilaine.

M. Guernier développe cette idée que le professeur de l'Université éclaire politiquement la jeunesse. Il salue ses anciens maîtres de l'Université de Rennes, notamment M. de Caqueray, Doyen de la Faculté

de Droit, qui sait donner la vie aux formules abstraites et aux textes arides ; et il boit à la mémoire des maîtres disparus, à la gloire des maîtres du présent, à M. le Ministre de l'Instruction publique, à l'Université de Rennes.

*Toast de M. PIÉDELIEVRE, Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université de Paris.*

« MESSIEURS,

« Au nom des Universités françaises, et spécialement de l'Université
« de Paris à laquelle j'appartiens, j'ai le très grand plaisir de porter ce
« toast en l'honneur de l'Université de Rennes.

« Justement fière de son passé, qu'illustrent tant de noms célèbres
« dans l'histoire littéraire et scientifique de notre pays, l'Université
« bretonne ne doit pas l'être moins de son présent, ainsi qu'en témoigne
« le magnifique développement qu'ont pris et prennent journellement
« encore ses établissements scientifiques.

« Dans le concert de nos vieilles Universités provinciales, elle tient
« noblement sa place. Les Universités au nom desquelles je parle l'en
« félicitent et lui expriment la confiance qu'elles ont, fortes de l'ensei-
« gnement de son passé, en un long et brillant avenir pour elle.

« Je lève mon verre en l'honneur de cet avenir. »

Toast de M. JANVIER, Maire de Rennes.

« MESDAMES,

« MESSIEURS,

« Mes premières paroles seront pour remercier M. STEEG, le dis-
« tingué et dévoué Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
« d'avoir bien voulu accepter notre invitation en venant présider nos
« fêtes.

« Nous sommes très flattés et très heureux de votre présence, M. le
« Ministre, car elle nous a permis de vous faire constater nos efforts
« pour améliorer tout ce qui touche à l'Enseignement, quand ce matin

« vous avez inauguré nos Facultés de Droit, des Sciences et des
« Lettres, notre Ecole de Médecine et de Pharmacie et nos Biblio-
« thèques Universitaire et Municipale.

« Combien nous eussions été heureux si vous aviez pu nous donner
« votre journée de demain, pour visiter et inaugurer avec votre collègue,
« M. CHAUMET, nos Ecoles des Beaux-Arts et d'Architecture, ainsi que
« nos Musées définitivement aménagés de manière élégante et pratique
« à la fois; mais nous savons que vous êtes contraint de nous quitter
« aujourd'hui, appelé à Bordeaux par d'autres devoirs.

« Notre distingué Préfet, M. SAINT, vous dira avec quelle foi et quelle
« joie nous nous intéressons à tous les enseignements qui donnent aux
« citoyens les éléments de force et de satisfaction dans la vie.

« D'ailleurs, M. le Ministre, les résultats obtenus sont dus en grande
« partie à l'entente parfaite qui règne, dans notre ville, entre les chefs
« des diverses Administrations que vous voyez réunis autour de cette
« table : notre Préfet, M. SAINT, toujours si cordial; M. le Général
« LYAUTEY, commandant de notre beau 10^e Corps d'armée; M. le Pre-
« mier Président MAULION, qui m'honore de son amitié depuis bien des
« années déjà; M. MALLEIN, Procureur général, et enfin notre ami
« GÉRARD-VARET, dont l'affectueuse simplicité a conquis nos cœurs dès
« son arrivée parmi nous.

« Je tiens à saluer aussi M. BAYET, Directeur de l'Enseignement
« supérieur, qui m'accueille avec une bonne grâce, dont je lui suis
« extrêmement reconnaissant, lorsque je vais discuter avec lui des
« questions intéressant à la fois l'enseignement et la Ville de Rennes;
« MM. les Parlementaires d'Ille-et-Vilaine et de la Région qui appré-
« cient le plus les efforts vers le bien et le beau de la Capitale bretonne
« et qui sont venus à nos fêtes nous apporter leurs encouragements.
« Ce témoignage de sympathie nous est infiniment précieux et je les en
« remercie, ainsi que M. SCHMIDT, Préfet des Côtes-du-Nord, qui a
« bien voulu également accepter notre invitation.

« Messieurs, je suis heureux de voir le Conseil municipal tout entier
« assister à ce banquet; ce Conseil d'entente et d'union républicaines a
« tenu à se joindre à son Maire pour saluer les éminentes personnalités

« venues à nos Fêtes universitaires et commémoratives de l'Union de
« la Bretagne à la France.

« Soyez les bienvenus, Messieurs les Représentants des Universités
« étrangères et françaises, et vous, Mesdames, veuillez accepter nos plus
« respectueux hommages et croire à notre joie de vous voir aussi nom-
« breuses à ces tables, dont la décoration eût été incomplète si vous n'y
« étiez venues apporter votre grâce et votre charme.

« Je lève mon verre à toutes les Universités représentées ici, aux
« hautes personnalités présentes, à l'enseignement à tous les degrés,
« pour faire l'humanité toujours meilleure et plus belle. »

Toast de M. GÉRARD-VARET, Recteur de l'Académie.

Le Recteur commence humoristiquement par reprocher à son ami le Maire de lui avoir « coupé l'herbe sous le pied » en adressant un salut aux dames présentes, invitées ou parentes des invités. Lui-même tout au moins joint à leur adresse les félicitations et les remerciements de l'Université.

Il continue par des remerciements aux délégués des Universités étrangères et françaises, puis aux autorités bretonnes et Rennaises qui ont répondu à notre invitation : Sénateurs et Députés, Président du Conseil général, Préfet; puis le Maire de Rennes, à propos duquel il rappelle son émotion, lors de sa récente arrivée, au spectacle d'une Municipalité qui compte dans ses rangs des Professeurs de Faculté et a pour premier Adjoint un Doyen, pour Maire enfin un ancien ouvrier : témoignage éloquent de l'aisance à accorder toutes les formes de l'activité intelligente; après le Maire, le Général Lyautey, qui a apporté dans les brumes bretonnes un reflet du soleil glorieux d'Afrique; M. Maulion, Premier Président d'une Cour digne héritière d'un Parlement jadis puissant; enfin M. le Ministre et à ses côtés M. Bayet, Directeur de l'Enseignement supérieur.

Toast de M. STEEG, Ministre de l'Instruction publique.

M. STEEG se lève alors pour répondre aux différents orateurs. Au terme de cette journée magnifique, il ne peut s'empêcher de faire un retour vers le passé. Il rappelle qu'il y a quelques années il « se trouvait « au degré le plus modeste de la hiérarchie universitaire », dans cette même Académie où il vient aujourd'hui en qualité de Grand Maître de l'Université. Et ce souvenir lui est une cause d'émotion profonde en même temps qu'un encouragement à faire effort pour demeurer à la hauteur de la dignité qui lui a été confiée.

Il félicite l'Université du zèle qu'elle déploie « pour s'adapter de « plus en plus aux questions qui relèvent en même temps de la Science « et de la Démocratie ». Ces deux termes sont et seront de plus en plus indissolublement unis ; car il faudra que le peuple, « dans les rangs « duquel on doit chercher de plus en plus l'élite indispensable à la « direction de la nation », soit amené « à savoir connaître et mettre en « pratique les méthodes positives et expérimentales qui permettent de « réaliser par l'action quotidienne l'idéal le plus beau qui se peut « concevoir. »

Les divers degrés de l'enseignement ont droit à une même sollicitude. Mais « s'il existe un enseignement supérieur, il n'y a pas d'enseignement « inférieur », et « c'est peut-être ceux qui sont au commencement qui « sont appelés à exercer l'action la plus décisive. »

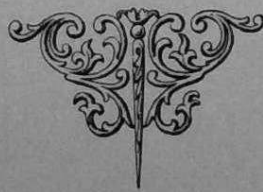
C'est parce qu'elle a compris que les trois ordres d'enseignement lui doivent être également chers que la Municipalité rennaise mérite des félicitations ; elle n'a pas borné son effort à l'enseignement primaire, elle a mis une sorte de coquetterie à développer également l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

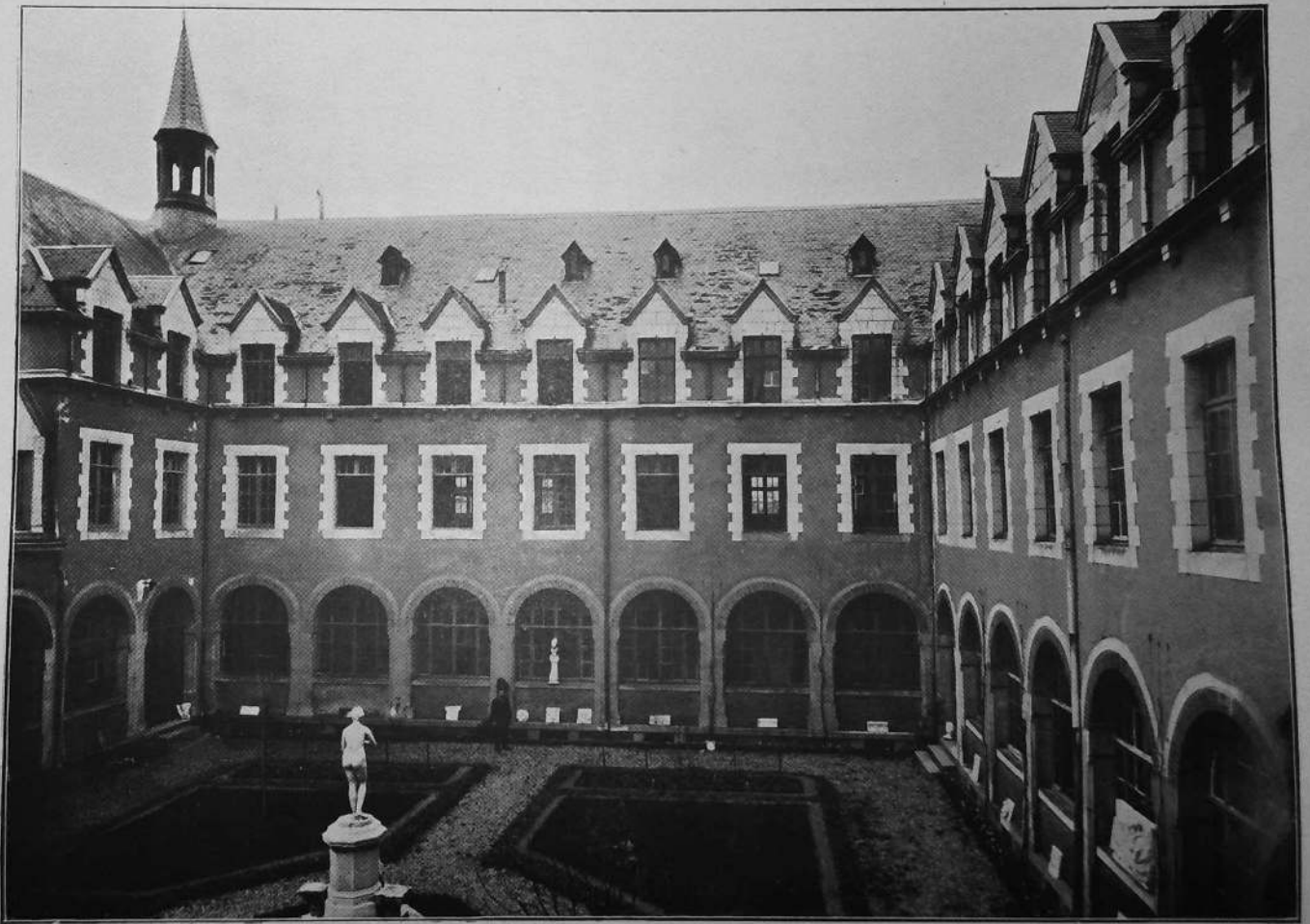
Pour terminer, M. STEEG salue l'Université de Rennes au nom de l'Université de France, cette « grande force morale du pays ».

A l'issue du banquet, M. le Ministre de l'Instruction publique se rendit à la gare, et, à 5 heures 45, il prit le train pour Bordeaux où l'appelaient de nouveaux devoirs. Peu de temps après arriva M. CHAUMET,

Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes, qui avait bien voulu accepter la présidence de la seconde partie des fêtes.

Entretiens, les hôtes de l'Université s'étaient dispersés, les uns pour visiter la ville, les autres pour prendre quelques instants de repos. A sept heures, ils étaient de nouveau rassemblés au Lycée pour le banquet intime. On avait voulu que cette réunion fût, en quelque sorte, une fête de famille, et seuls les Délégués étrangers ou français et les Membres de l'Université de Rennes y assistaient. Les convives n'en étaient pas moins au nombre de cent cinquante environ. M. BAYET, directeur de l'Enseignement supérieur, présidait. Au dessert, des discours furent prononcés par M. BABCOCK, au nom des Universités américaines ; par M. JAMES, au nom des Universités anglaises ; par M. MICHEL, au nom des Universités belges ; par M. WATKIN, au nom de l'Université du Pays de Galles ; par M. MONTET, au nom des Universités suisses ; par M. LE DANTEC, au nom des Universités françaises, et enfin par M. BAYET. Mais ces toasts furent simples et brefs, faits plutôt pour attester des amitiés naissantes que pour se conformer à des habitudes protocolaires. Il était près de dix heures quand on se leva de table pour se rendre en groupes à la réception offerte par la Municipalité. Depuis longtemps déjà une foule animée, venue pour faire honneur à M. le Sous-Secrétaire d'Etat et aux Délégués universitaires, se pressait dans la Salle des Fêtes et dans les salons adjacents. M. CHAUMET arriva vers dix heures ; il se retira quelques instants après, et son exemple fut bientôt suivi par les Délégués. Sur la place, brillamment illuminée, la Musique municipale continua de se faire entendre jusqu'à une heure assez avancée.





ÉCOLE DES BEAUX-ARTS



LA JOURNÉE DU 29 OCTOBRE

DE la première journée des fêtes s'était dégagée une impression de simplicité sévère et non sans grandeur. Car l'importance des bâtiments inaugurés, la présence de savants étrangers et français venus pour honorer notre Université, les discours graves qui furent prononcés, tout était fait pour affirmer la place élevée que cette Université, foyer de pensée, tient dans la vie de la Bretagne, pour révéler chez elle la survivance du noble idéal dont elle a la garde, pour laisser entrevoir, enfin, toutes les réserves de forces et les possibilités de progrès qu'elle porte en elle. La deuxième journée, de son côté, restera dans l'histoire de notre Ville associée au souvenir d'une manifestation nationale, où la Bretagne, laissant éclater son émotion, a marqué en toute sincérité, avec ferveur, sa confiance en la commune Patrie. Et si l'on pouvait douter de l'enthousiasme avec lequel cet acte a été accompli, il suffirait de songer aux foules joyeuses qui, dès la veille, n'avaient cessé d'affluer à Rennes et qui, pendant toute la journée du dimanche, ont rendu la circulation dans les rues et au Thabor presque impossible.

Mais avant de parler des fêtes de l'Inauguration, il faut dire quelques mots des événements de la matinée. A dix heures du matin, M. le Sous-Secrétaire d'Etat monte en voiture et, accompagné de M. le Maire et des personnages officiels, se rend à l'Ecole des Beaux-Arts où il est accueilli par le Directeur, M. LAFOND. On visite l'Ecole et l'on se rend compte que rien n'a été négligé pour tirer le meilleur parti possible des

bâtiments. De là l'on se dirige vers le Musée. C'est encore M. LAFOND, assisté cette fois de MM. BANÉAT et BÉZIER, Conservateurs des Sections archéologique et géologique, qui a le devoir d'expliquer à M. le Sous-Secrétaire d'Etat les transformations subies par le Palais des Beaux-Arts. L'on parcourt les salles vastes et bien éclairées et l'on admire fort l'intelligence et la conscience artistiques qui ont présidé à cette réinstallation : nos belles et riches collections sont enfin placées dans un cadre qui les met en pleine valeur. Mais la visite doit s'effectuer rapidement, car il est près de onze heures ; il est temps de gagner le Pavillon des Lices transformé en une immense salle de banquet.

Quatorze cents convives — invités ou souscripteurs — avaient tenu, en cette occasion mémorable, à se grouper autour de la Municipalité. La table d'honneur réunissait les personnalités suivantes :

MM. CHAUMET, Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes ; SAINT, Préfet d'Ille-et-Vilaine ; J. JANVIER, Maire de Rennes ; BRICE, Député d'Ille-et-Vilaine, Président du Conseil général ; ARMEZ, Député des Côtes-du-Nord, Président du Conseil général ; LE HÉRISSE, Député d'Ille-et-Vilaine ; GUERNIER, Député d'Ille-et-Vilaine ; LEFAS, Député d'Ille-et-Vilaine ; LYAUTEY, Général Commandant le 10^e Corps d'Armée ; BAYET, Directeur de l'Enseignement supérieur ; LE BAIL, Député du Finistère ; MAULION, Premier Président près la Cour d'Appel ; CLOAREC, Député du Finistère ; MALLEIN, Procureur général près la Cour d'Appel ; BAUDET, Député des Côtes-du-Nord ; GROTH, Général Commandant la 19^e Division d'Infanterie ; GÉRARD-VARET, Recteur de l'Académie de Rennes ; BRARD, Député du Morbihan ; LEBLOND, Général Commandant l'Artillerie du 10^e Corps d'armée ; LE ROUZIC, Député du Morbihan ; CURÉ, Général Commandant la 38^e Brigade d'Infanterie ; DE CHAPDELAINE, Député des Côtes-du-Nord ; SCHMIDT, Préfet des Côtes-du-Nord ; CARIEL, Vice-Président de l'Académie de Médecine de Paris ; VILLEY, Secrétaire général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ; DOTTIN, Premier Adjoint au Maire de Rennes, Doyen de la Faculté des Lettres ; REVILLIOD, Sous-Préfet de Saint-Malo ; LE LEPVRIER, Président du Tribunal Civil de Rennes ; LACOULOUMÈRE, Sous-Préfet de Redon ; ESNAULT, Président du Tribunal de Commerce de Rennes ; LUCRON,



MUSÉE

Cliché E. MARY-BOUSSELIÈRE, Edite

Sous-Préfet de Vitré ; Jean BOUCHER, Statuaire ; A. DAYOT, Inspecteur général des Beaux-Arts ; OMONT, Inspecteur général des Bibliothèques ; BERTRAND, Sous-Préfet de Fougères ; HUSSENET, Directeur du Service de Santé du 10^e Corps d'armée ; MONTET, Recteur de l'Université de Genève ; Ch. LAURENT, Adjoint au Maire de Rennes, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie de Rennes ; LABARTHE, Sous-Préfet de Montfort ; Ch. LANGELIER, Adjoint au Maire de Rennes, Juge au Tribunal de Commerce ; JAMES, Directeur du Collège Royal de Cambridge ; HERRIAU, Vice-Président du Conseil de Préfecture ; COVILLE, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand ; LOUVEAU, Conseiller de Préfecture ; CAVALIER, Recteur de l'Académie de Poitiers ; CLAVIÈRES, Conseiller de Préfecture ; BELLAMY, Maire de Nantes ; BABCOCK, Professeur à l'Université de Chicago ; DESCHAMPS, Secrétaire du Conseil général, Conseiller municipal ; JOUBIN, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle ; SERVAIN, Maire de Saint-Brieuc ; LANDE, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, ancien Maire de Bordeaux ; MAUGÈRE, Vice-Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Maire de Bourgbarré ; GASPAILLARD, Conseiller à la Cour d'Appel ; BAUDET, Conseiller à la Cour d'Appel ; SAVIDAN, Conseiller à la Cour d'Appel ; LE BOURDELLÈS, Conseiller à la Cour d'Appel ; TISSANDIER, Conseiller à la Cour d'Appel ; LACOUTURE, Avocat général ; MAHOUDEAU, Avocat général ; LAURENT, Avocat général ; REBRASSIER, Avocat général ; LOTH, Professeur au Collège de France ; ROBERT ORTON MOODY, Professeur à l'Université de Californie ; LE PONTOIS, Maire de Vannes ; PERCHAIS, Conseiller municipal ; MASNOU, Colonel Chef d'Etat-Major du 10^e Corps ; JAMES PIPER BIRD, Professeur à l'Université de Michigan ; DANIEL, Conseiller municipal ; BIGOT, Doyen de la Faculté des Sciences de Caen ; D' LERAY, Conseiller municipal ; MOREAU, Doyen de la Faculté des Sciences de Rennes ; MALAPERT, Conseiller municipal ; BAUDRY, Colonel de Gendarmerie ; NOËL, Conseiller municipal ; MICHEL, Doyen de la Faculté des Lettres de Liège ; RUFFAU, Chef de Cabinet de M. CHAUMET ; LE RONDEL, Secrétaire général de la Mairie de Rennes ; BENEDIT, Officier d'ordonnance du Général LYAUTEY ; MONNIER, Chef de Cabinet de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine ; BLANCHETON, premier

Rédacteur au Secrétariat général de la Mairie de Rennes; BERTHAUT, Président de la Société d'Instruction Populaire; JAGOT, Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers; DENIS, Conseiller municipal; PERRIN DE LA TOUCHE, Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie de Rennes; W. GUILLAUME, Conseiller municipal; DE CAQUERAY, Doyen de la Faculté de Droit; CLÉMENT, Conseiller municipal; MALHERBE, Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes; HUGUET, Conseiller municipal; D^r DAYOT, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie de Rennes; MANIEZ, Conseiller municipal; MAUBLANC, Directeur de l'École de Droit de Nantes; LE BALLE, Inspecteur d'Académie de la Mayenne; BAHON, Conseiller municipal, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Rennes; DODU, Inspecteur d'Académie d'Ille-et-Vilaine; TURGEON, Professeur à la Faculté de Droit de Rennes; VERSINI, Inspecteur d'Académie de la Loire-Inférieure; FAUCONNIER, Conseiller municipal; COULET, Directeur de l'Office national des Universités au Ministère de l'Instruction publique; BERNARD, Inspecteur d'Académie du Finistère; GRÉCET, Conseiller municipal; RESMOND, Inspecteur d'Académie du Maine-et-Loire; CROISY, Proviseur du Lycée; CHAUVEAU, Professeur à la Faculté de Droit de Rennes; NOURRY, Conseiller municipal; PIÉDELIEVRE, Professeur à la Faculté de Droit de Paris; LEPRINCE, Conseiller municipal; GIÉTUCCI, Inspecteur d'Académie des Côtes-du-Nord; PICHON, Conseiller municipal; GIDEL, Professeur à la Faculté de Droit de Rennes; LECLAINCHE, Conseiller municipal; MALARD, Inspecteur d'Académie du Morbihan; ROQUE, Conseiller municipal; HUART, Professeur à l'École des Langues Orientales; COMMEUREC, Conseiller municipal; CHATEL, Professeur à la Faculté de Droit de Rennes; LE MAITRE, Conseiller municipal; LE DANTEC, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris; TROUFFLARD, Conseiller municipal; LACOUR, Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes; Ch. BOUGOT, Conseiller municipal; BASCH, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris; Antonio DELLEPIANE, Professeur à l'Université de Buenos-Ayres; BOURDON, Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes; MORGAN WATKIN, Délégué de l'Université du Pays de Galles; GRIMBERT, Pro-

fesseur à l'École supérieure de Pharmacie de Paris; GARREAU, ancien Sénateur, Maire de Vitré; LENORMAND, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie de Rennes; LE RAY, Architecte de la Ville; GASCON, Maire de Redon; COUTIÈRE, Professeur à l'École supérieure de Pharmacie de Paris; JOUANJAN, Conseiller général, Maire de Saint-Malo; D^r LHUISSIER, Professeur à l'École de Médecine de Rennes; BEAUCHEF, Conseiller général, Maire de Montfort; LEBEAU, Professeur à l'École supérieure de Pharmacie de Paris; G. ZWINGELSTEIN, Président de l'Association des Anciens Elèves du Lycée de Rennes; LE CORRE, Directeur des Contributions directes d'Ille-et-Vilaine; P. JANVIER, Juge au Tribunal de Commerce de Saint-Malo; GUILMIN, Maire de Fougères; LAENER, Adjoint au Maire de Saint-Nazaire; D^r FOLLET, Professeur à l'École de Médecine de Rennes; JOUANIN, Maire de Dinan; BROUARD, Directeur de l'Enregistrement d'Ille-et-Vilaine; LAFOND, Directeur des Ecoles des Beaux-Arts et d'Architecture; LEFEBVRE, Professeur à la Faculté de Droit de Paris; BOUSSAGOL, Directeur du Conservatoire national (Succursale de Rennes); FARGEON, Trésorier-Payeur général d'Ille-et-Vilaine; LE BRAZ, Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes; BERTHOU, Grand Druide du Gorsedd des Bardes de Bretagne; SEGUIN, Directeur de l'École nationale d'Agriculture de Rennes; CARRÉ, Professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers; CORBEAUX, Ingénieur en Chef du Département d'Ille-et-Vilaine; FEUILLERAT, Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes; BLANCART, Directeur des Contributions indirectes d'Ille-et-Vilaine; ROGER, Ingénieur principal des Chemins de fer de l'Etat; ERNAULT, Professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers; MACHENAUD, Ingénieur des Chemins de fer de l'Etat; BREHIER, Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes; CHERRIER, Lieutenant-Colonel, Sous-Chef d'Etat-Major du 10^e Corps; HAUSER, Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon; MARTY, Inspecteur général des Postes et Télégraphes; BRETON, Directeur des Postes et Télégraphes d'Ille-et-Vilaine; DANIEL, Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes; LE FRIEC, Directeur des Postes et Télégraphes de la Loire-Inférieure; PAILLOT, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; IZARD, Directeur des Postes et Télé-

graphes du Morbihan; LESAGE, Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes; MANCIER, Directeur des Postes et Télégraphes du Finistère; MOTAIS, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers; AUBRY, Directeur des Postes et Télégraphes des Côtes-du-Nord; BOUZAT, Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes; BOUGOURD, Directeur des Postes et Télégraphes de la Manche; OLLIVE, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes; LEJEUNE, Directeur de la Circonscription pénitentiaire de Rennes; CARLEZ, Professeur au Lycée de Rennes; LEMAISTRE, Directeur de l'Asile départemental d'Aliénés; POISSON, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes; SOYER, Chef de Division à la Préfecture; DUGAS, Professeur de Philosophie au Lycée de Rennes; MONDRAIN, Chef de Division à la Préfecture; GAUTTÉ, Professeur à l'École de Droit de Nantes; YARDIN, Chef de Division à la Préfecture; ROUSSEAU, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes; CANNET, Inspecteur de l'Assistance publique d'Ille-et-Vilaine; ROUQUIER, Commissaire divisionnaire, Chef de la Brigade mobile de Rennes; BAÏSSE, Commissaire central.

Aux autres tables avaient pris place les quatre cents Maires de Bretagne, les Conseils généraux, la Magistrature, les Représentants de l'Armée, le Gorsedd des Druides, les Bardes, les Comités politiques et la Presse. Au dessert, des discours furent prononcés par M. SAINT, Préfet d'Ille-et-Vilaine; M. BRICE, Président du Conseil général; M. JANVIER, Maire de Rennes; M. ARMEZ, Député des Côtes-du-Nord; M. LE HÉRISSE, Député de Rennes; enfin par M. CHAUMET, Sous-Secrétaire d'Etat. Pendant le repas, le Choral Rennais et la Musique Municipale se firent entendre.

Cependant, en deux points opposés de la ville, deux cortèges historiques s'organisaient. L'un, — celui de la Duchesse Anne — composé de hérauts d'armes, trompettes, massiers, échevins, juges, pages, troubadours, bouffons, dames d'honneur, hallebardiers, gentilshommes, écuyers, truands et francs-archers, se forma rue Vanneau; l'autre, — celui des Ambassadeurs du Roi Charles — comprenant des hérauts

porte-étendards, des arbalétriers, des musiciens florentins, des gardes écossais, des massiers, un roi d'armes, des varlets, des pages, des nobles, des gardes suisses, des gentilshommes, des fauconniers et des gens d'armes, se réunit boulevard Solférino. A l'heure fixée, ces deux cortèges se mirent en marche pour se diriger vers la place de la Mairie où est érigé le monument dû au sculpteur Jean Boucher.

A deux heures tout était prêt pour l'inauguration. Les cortèges historiques étaient rangés face à l'Hôtel de Ville ; les personnages officiels avaient pris place sur les tribunes réservées. M. JANVIER donne alors le signal attendu. On laisse tomber le voile qui cachait le monument et l'œuvre du statuaire rennais apparaît dans sa fière et pensive beauté. Au premier plan, se détache vigoureusement le groupe de la Bretagne et de la France. D'un élan impulsif, à la fois gracieux et fier, la duchesse se jette dans les bras de la France, et l'importance de son geste est soulignée en beauté par l'ample développement d'un riche manteau dont les draperies retombent en plis harmonieux jusque sur le socle. La France, d'un mouvement joyeux et empressé, se soulève sur son trône et se penche vers elle pour la soutenir et l'étreindre. Dans le fond, s'étageant jusqu'à la voûte, d'autres personnages contemplant l'acte décisif qui s'accomplit. Tout d'abord, dominant la scène, un Celte aux lèvres farouches, mais dans les yeux duquel se lit comme un apaisement, évoque la communauté de race des deux pays, et les ailes de son casque se dressent fièrement, comme si, douées d'une vie surnaturelle, elles se préparaient pour quelque puissante et sublime envolée. Derrière le trône de la France, un guerrier, calme, raide, étreint la poignée de son épée ; retranché dans sa force, il rêve aux glorieuses destinées réglées par cette union. Puis ce sont des personnages aux types si caractéristiques qu'à voir leurs traits on peut presque dire à quelle partie de la Bretagne ils appartiennent : paysans et paysannes, citadins et penseurs, pêcheurs au suroit bossué et aux gestes héroïques. Ils sont là pour apporter leur consentement au pacte d'alliance ; et tous — les jeunes, dépositaires des forces vives de la race, comme les vieillards, dont chaque ride enregistre quelque heurt de la vie, — ils sont émus par un même sentiment dont l'expression donne à l'œuvre son unité puissante ; ils savent qu'en ce

moment se font les destinées de leur pays; ils découvrent en eux le trouble bienfaisant des grandes émotions nationales et c'est absorbés dans une méditation chargée de gravité, mais aussi de tendresse, qu'ils se serrent autour de leur Bretagne.

Il serait difficile d'imaginer une œuvre plus frémissante de vie et d'émotion; et rares sont les artistes chez qui le don de l'observation minutieuse et sincère s'unit aussi harmonieusement à la hardiesse de la conception. C'est ce que pensent quelques-uns des spectateurs, c'est ce que sent instinctivement la foule, et c'est ce que s'attachent à faire ressortir les différents orateurs qui prennent alors la parole. M. le Maire gravit le premier les marches du monument et, d'une voix forte, il prononce le discours suivant :

« MESDAMES,

« MESSIEURS,

« Enfin, le voici érigé dans sa vigoureuse et durable splendeur, ce
« monument que semblait attendre l'Hôtel de Ville dû au grand
« architecte Gabriel. Voyez, en effet, comme l'œuvre de la statuaire
« s'harmonise réellement avec celle de l'architecture, combien même
« cela vient compléter ceci.

« Je n'oserais parler de la perfection du métier dans ce groupe d'une
« si douce et touchante puissance. Bien que je la sente, je laisse aux
« connaisseurs le soin d'en faire la très juste louange.

« Mais la beauté morale et artistique de la conception appartient à
« tout le monde, et je vous demande la permission de m'arrêter et de
« l'admirer en toute et loyale simplicité.

« Cependant, l'événement ici exalté ne méritait-il donc pas de l'être?

« Je ne suis point un savant, mais, à quiconque sait lire et veut
« connaître la vérité, l'impartiale histoire la révèle aisément.

« Certes, ce ne fut point d'abord la volonté des Bretons de se donner
« à la France. Le premier geste de la duchesse Anne, lorsque
« Charles VIII vint à elle, la main droite tendue mais l'autre appuyée
« encore sur ce glaive qui était prêt à sortir du fourreau, ne fut peut-être



MONUMENT COMMÉMORATIF
DE L'UNION DE LA BRETAGNE ET DE LA FRANCE

« pas très empressé. Cependant, la jeune duchesse, non moins intelli-
« gente que fière, écoutait, sans paraître y apporter une si grande
« attention, les réflexions de ses sages conseillers et amis.

« D'un côté, il y avait les risques de la lutte la plus difficile et les
« suites redoutables de la haine et de l'isolement dans ce duché qui, si
« beau fût-il, ne valait sans doute pas le royaume dont lui-même pouvait
« faire partie, tout en gardant une certaine et fière indépendance.

« Clairvoyante, la duchesse Anne entrevit peut-être même l'inévitable
« aboutissement de l'évolution historique de son pays, la grandeur
« future de cette France dont la couronne était déjà réputée la première
« du monde. Ayant de hautes visées, elle était déjà celle qui devait dire
« à la mort de Charles VIII : « Plutôt toute ma vie veuve d'un roi,
« que m'abaisser à un moindre que lui ! »

« En tout cas, elle comprit que, au geste d'amour et de paix accompli
« par cette France dans la personne de son Roi, elle ferait mieux, pour
« son peuple et pour elle, quel que fût leur courage fier, de répondre
« par un autre geste de concorde. Elle savait qu'elle pouvait avoir foi
« dans l'estime et l'amour de ce jeune Roi qui venait au devant d'elle,
« qu'elle n'avait qu'à esquisser un mouvement de confiance et la France
« allait la recevoir sur son cœur.

« Ainsi, noble estime et affectueux accueil du côté de la France,
« confiance et loyauté du côté de la Bretagne, tel est le geste, parfait-
« tement vrai au fond, que fixe dans ce bronze le mouvement de la
« Reine Anne auquel répond l'empressement souriant de la France
« maternelle.

« Même historiquement, l'œuvre de Jean Boucher a donc raison aux
« yeux de quiconque la considère loin de tous les préjugés, de tous les
« partis pris.

« Et combien plus encore, lorsqu'on observe les personnages qui
« accompagnent les deux principaux acteurs ! Du fond, c'est le guerrier
« gaulois, qui, ayant jadis lutté pour l'indépendance du pays natal et de
« la grande Patrie future, voit, plus loin encore que l'alliance Franco-
« Bretonne, s'affirmer la gloire de la France avec celle de la Bretagne
« même. Calme en sa force et ayant foi en ses destins, le guerrier français
« règne sur la beauté de l'alliance féconde.

« Avec les autres personnages, paysan et pêcheur, femmes et
« enfants, c'est toute la Bretagne qui, dans une gravité recueillie, avec
« une douce sympathie, et une fierté nouvelle qui s'ajoute à l'ancienne,
« c'est toute la Bretagne, dis-je, qui assiste à l'accomplissement de l'acte
« sage par lequel notre Bretagne sera une grandeur plus respectable
« encore, tout en faisant de la France une puissance encore plus belle
« et plus redoutable tout à la fois.

« Certes, Messieurs, nous avons toujours eu confiance en la maîtrise
« de Jean Boucher ; mais, quelle qu'ait été notre attente, la surprise et
« l'admiration furent encore plus grandes en face du chef-d'œuvre. Il
« faut ajouter ceci : un tel groupe, outre sa valeur artistique, est dans
« sa réalisation matérielle d'une valeur qui dépasse considérablement la
« somme déboursée par notre cité, et c'est aux sacrifices personnels du
« statuaire que nous devons, pour une grande part, cette œuvre qui
« embellit et enrichit notre ville. Soyez donc deux fois loué, poète du
« bronze, d'avoir fait surgir, au pied de cet Hôtel de Ville, une telle
« œuvre de noblesse et de beauté, si vraiment bretonne, française et
« humaine ! Aujourd'hui, c'est votre pays, c'est toute votre chère Bre-
« tagne qui vient vous applaudir, mais c'est la France aussi. Et demain,
« quand passeront à Rennes les étrangers qui viennent admirer les
« merveilles de notre Palais de Justice, les richesses de notre Musée et
« les beautés du Thabor, ils s'arrêteront une fois de plus et emporteront
« chez eux, avec le souvenir de notre ville, le nom d'un des plus beaux
« artistes de la France moderne.

« Et vous me permettez, mon cher ami, d'évoquer ici, à côté de
« vous, et la figure de vos camarades existants et l'ombre de ceux qui
« ne sont plus...

« Vous êtes le plus célèbre Lauréat de notre Ecole des Beaux-Arts,
« premier et deuxième second Grand Prix de Rome, premier prix du
« Concours national, détenteur de la première médaille d'honneur du
« Salon, lauréat du Concours international pour la statue de Michel
« Paléologue, vous avez conquis toutes les gloires possibles jusqu'ici.
« Mais (vous êtes le premier à le dire et cela vous honore) les artistes
« déjà ne manquaient point qui font honneur à notre chère Ecole et à



CORTÈGE HISTORIQUE

Cliché G. MARY-ROUSSELIÈRE, Édité

« la Cité. N'y eût-il dans la peinture que Fougerat, aujourd'hui directeur
« de l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes, Louis Roger, si profondément
« humain, cela ne suffirait-il pas à la fierté de la Ville et de l'Ecole?
« Pourtant, il y a encore tout un groupe de disparus entre lesquels
« apparaissent dans notre fidèle souvenir le modeste Dolivet et ce robuste
« Quinton, robuste par le talent mais enlevé si tôt à l'espoir de ses
« maîtres et de ses amis. Et puis, c'est toute une légion de talents plus
« modestes, très utiles cependant, qui vont porter partout, dans les arts
« industriels, la marque du génie français, tout fait de bon goût, de
« mesure et de clarté.

« Ah! Messieurs, soyons fiers de notre Ecole régionale des Beaux-
« Arts! Rendons hommage à ses maîtres passés et actuels, à Charles
« Lenoir, et à cet excellent directeur qui s'appelle Félix Lafond, et qui,
« fils d'un très grand artiste, a lui-même dirigé en fils digne d'un tel père
« les destinées de nos enfants. Rendons hommage à ces professeurs, au
« si réel talent, tels Ronsin et Coquelin par exemple, qui se sont montrés,
« par leur dévouement comme par leur valeur artistique, au-dessus de
« leur belle tâche.

« Hier, je disais de quelle nécessité foncière est l'organisation puis-
« sante et complète de l'enseignement. Mais, Messieurs, il ne suffit pas
« de vivre : il faut progresser. Et, si les Sciences et les Lettres, enno-
« blissant l'œuvre commerciale, maritime, agricole et industrielle d'un
« pays, lui donnent pour se perpétuer l'espérance et la force, les Arts
« nous procurent les intimes satisfactions qui embellissent tout le reste.

« Ce n'est donc pas de l'argent perdu, celui qui est consacré à l'édifi-
« cation des chefs-d'œuvre. C'est peut-être le mieux placé, au contraire,
« puisque, dans une œuvre comme ce monument impérissable, il est le
« capital qui produit, pour des siècles, la joie et l'admiration, facteurs
« d'énergie et d'élévation morales.

« Ceux-là ne pensent guère ou pensent bien légèrement, qui ne
« voient pas le rôle magnifique des Arts dans la civilisation, ces Arts
« qui, en épurant le goût, en charmant nos yeux et nos oreilles avec
« notre esprit, font de la vie encore, meilleure et plus digne d'être aimée.

« Telles sont les vérités dont s'est pénétrée la Municipalité de
« Rennes. C'est au nom de ces grandes vérités que nous avons fourni

« à l'un des maîtres de la statuaire française l'occasion et le moyen de
« faire surgir sur le sol même de son pays natal, au cœur de la vieille
« capitale bretonne, un chef-d'œuvre qui exalte tout à la fois la Bretagne
« et la France.

« La France? qui ne l'aimerait pieusement parmi nous, Bretons, alors
« que le monde entier manifeste pour elle une si profonde et si univer-
« selle sympathie! Et comment ne pas être fiers de cette Bretagne
« toujours vaillante et dévouée, qui est l'orgueil de notre Marine, parce
« que, comme ces temps derniers encore, elle donna sans cesse au pays
« des héros et des martyrs? Comment n'être pas fiers de cette Bretagne
« qui, en sa poétique beauté, pacifique avant tout, demeure cependant
« la vigilante gardienne du patriotisme national, gage suprême de
« l'indépendance commune.

« Je vous invite donc à pousser avec moi et avec Jean Boucher le
« double cri où s'exprime la signification de son œuvre :

« Vive la Bretagne!

« Vive la France! »

M. LE BRAZ succède à M. JANVIER et se fait l'interprète des Français
de langue bretonne :

« Galléget kaer a zo bet aman en honor d'an diou vamm-bro, an hini
« vihan hac an hini vraz, a zo hirie ho gouel berz hac a welomp unanet
« en eur skeuden houarn dirac hon daoulagad evel ma'z int unanet, pell
« a zo, en hor c'halonou. Hogen beza zo aze'n he zaw, a-dreg an hini
« gossa, eur gwaz a Vreiz-Izel hag a zigor braz he ziouskouarn o c'hortoz
« eur gir c'hoaz, eur gir hepken, gant ma vezo laret en iez he dud, gant
« ma vezo laret en brezonnek.

« Ewit hennes eo ec'h on bet pedet gant Maer Roazon da zevel aman
« ma mouez... ewit hennes hac ewit n'ouzonn ket ped mil a zeurt ganthan,
« a zo duhont, da gad ar c'huz-heol, 'n ho fark pe war ho lestr, o poania
« ewit Breiz, o poania ewit Franç.

« Unvaniez Breiz ha Franç! Mar d'eo glorifiet aman gant eur skeu-
« denner dispar ma mignon Jean Boucher, — int, du-hont, eo a ra hac

« a hadra anezhi, gant ho c'horf, gant ho ine, ken alies dez hag a ra
« Doue. Ar reze a zo ingal d'hê pe reud pe na reud ket Breiz trewalc'h
« he gar, ewit resev pok Franç! Ar pez a c'houzont hac ar pez a larfent,
« ma vijent en hon zouez, ê na vo biken torret ar pok-ze, rag ewit hen
« starda mui ouz mui ho zud coz hac ho re iaouank, ziouaz! o deuz
« skuillet ho gwad a ruill en pewar c'horn ar bed. Pa ver marwet ken
« alies gwech ewit eur vro, ne aller ken bewa nemert ewit-hi. Hac evel
« ze a reont. Evel-ze a reomp oll. Hon griziou a zo hac a chomo da
« viken en douar Breiz, mes da spered, o Franç, eo a c'houezo da viken
« en hon branko huël. Ha setu ar pez a oa mad laret d'id aman, hirie,
« en brezonnek. »

TRADUCTION

« On a bien parlé français ici en l'honneur de nos deux patries, la
« petite et la grande, dont c'est aujourd'hui la grande fête et que nous
« voyons unies en un groupe de bronze devant nos yeux, comme elles
« sont unies, il y a longtemps, dans nos cœurs. Mais il y a là, debout,
« derrière la plus vieille, un gars de Basse-Bretagne qui ouvre ses
« oreilles toutes grandes pour entendre un mot encore, un mot sans plus,
« pourvu qu'il soit dit dans la langue des siens, pourvu qu'il soit dit en
« breton.

« C'est pour celui-là que j'ai été prié par le Maire de Rennes d'élever
« ici ma voix... pour celui-là, et pour je ne sais combien de milliers de
« sa sorte, qui sont là-bas vers le couchant dans leur champ ou sur leur
« barque, à peiner pour la Bretagne, à peiner pour la France.

« L'Union de la Bretagne et de la France! Si elle est glorifiée ici
« par un sculpteur hors de pair, mon ami Jean Boucher, ce sont eux,
« là-bas, qui la font et qui la refont, avec leur corps, avec leur âme, tous
« les jours que Dieu fait. Ceux-là, il leur est égal si la Bretagne raidit
« ou ne raidit pas la jambe pour recevoir le baiser de la France. Ce
« qu'ils savent, ce qu'ils diraient s'ils étaient parmi nous, c'est que jamais
« ne sera rompu ce baiser-là, car c'est pour le sceller de plus en plus
« que leurs aïeux, et leurs fils, hélas! ont répandu leur sang à flots aux
« quatre coins du monde. Quand on est mort tant de fois pour un pays,

« on ne peut plus vivre que pour lui. Et ainsi font-ils, ainsi faisons-nous
« tous. Nos racines sont et resteront à jamais dans la terre de Bretagne,
« mais c'est ton esprit, ô France, qui soufflera à jamais dans nos hautes
« branches. Et voilà ce qu'il était bon de te dire ici, aujourd'hui, en
« breton. »

M. CHAUMET, Sous-Secrétaire d'Etat, prend alors la parole. Il félicite l'artiste d'avoir si bien exprimé le sens profond de l'acte historique dont on commémore l'anniversaire. C'est une mutuelle affection qui jette dans les bras l'une de l'autre la Duchesse et la France : l'on ne pouvait mieux rappeler que le mariage d'Anne de Bretagne et de Charles VIII fut un mariage de raison et un mariage d'amour.

Enumérant ensuite les différents personnages qui figurent dans le groupe, M. CHAUMET les décrit en quelques mots, et chez chacun d'eux il trouve la preuve que la Bretagne et la France forment aujourd'hui une seule famille indissolublement unie, car les deux pays ont eu pendant quatre siècles mêmes joies, mêmes douleurs, mêmes espoirs.

S'élevant alors à des considérations générales, M. CHAUMET constate que le monument de Jean Boucher ne rend pas seulement un hommage reconnaissant à ceux qui nous ont précédés, mais qu'il fait songer aussi à ceux qui, dans l'avenir, viendront nous « assurer, s'il se peut, plus de
« bien-être, plus de justice, plus de fraternité ». Une gracieuse enfant est placée derrière la « bonne Reine Anne ». C'est pour elle qu'ont souffert ou peiné les ancêtres. Puisse-t-elle comprendre et enseigner à ses enfants « la solidarité qui unit les unes aux autres les générations à
« travers le temps et les enfants d'une même race à travers l'espace ».

M. CHAUMET remercie le sculpteur Jean Boucher d'avoir si heureusement exprimé ce sentiment. « En passant devant ce monument, les
« Français trouveront de nouveaux motifs d'aimer la Bretagne et les
« Bretons, de nouvelles raisons d'aimer et d'exalter la France ».

La séance d'inauguration est terminée. Les cortèges historiques se reforment et se dirigent vers le Thabor suivis par la foule qui se rend, elle aussi, au festival. Pendant toute l'après-midi la Musique des Equi-



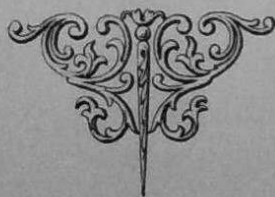
LE THABOR

Cliché FENAUT

pages de la Flotte, la Musique Municipale et le Choral Rennais se firent entendre. Autour de la statue de Duguesclin, Bretons et Bretonnes dansèrent au son des binious, des cornemuses et des bombardes. Après quoi, on distribua des prix aux porteurs des plus jolis costumes. Les villes ou villages de Guéméné, Trégunc, Pontivy, Elliant, Quimperlé, Scaër, Gourin, Plouguer, Langonnet, Quimper, Bannalec, Baud, Pluméliau, Carhaix et Bodilis furent parmi les lauréats de ce pittoresque concours.

Cette journée, déjà si bien remplie, se termina par une fête de nuit au Thabor. Notre jardin public était inondé de clarté : dans les allées avaient été disposées de puissantes lampes à arc ; sur les pelouses, des lampions formaient des cordons ardents semblables à de gigantesques vers luisants ; aux arbres étaient suspendues des fleurs lumineuses ; des feux de Bengale allumaient des incendies dans tous les bosquets. La Musique de la Flotte prêtait encore son concours. Un feu d'artifice termina dignement cette fête de la lumière.

Pendant que la foule prenait sa part de ces réjouissances, les Délégués universitaires étaient une fois de plus fêtés par leurs Collègues rennais. A l'Académie, dans chacune des Facultés, eurent lieu des réunions d'un caractère tout intime. La bonne grâce avec laquelle nos amis étrangers répondirent à nos invitations et la franche cordialité qui ne cessa de régner pendant toute la soirée ont laissé dans l'esprit de tous une impression profonde et particulièrement agréable.





LA JOURNÉE DU 30 OCTOBRE

PARMI les excursions qu'il est possible de faire dans le voisinage de Rennes, il n'y en a pas de plus belle ni de plus impressionnante que celle du Mont Saint-Michel, et l'Université avait décidé, pour clore les fêtes, d'organiser une visite à ce joyau de notre architecture monastique. M. JORDAN, professeur d'histoire du moyen âge à la Faculté des Lettres, accepta de conduire ce pèlerinage artistique. En termes précis et clairs, il retraça l'histoire du monument et en détailla les beautés. Si cette journée fut fertile en émotions, c'est à lui qu'on le doit. C'est pourquoi nous avons tenu à reproduire ci-dessous le résumé que M. JORDAN a bien voulu faire lui-même de sa conférence :

« L'arrivée au Mont en voiture permet de se rendre compte de la
« situation si étrangement pittoresque de ce rocher isolé au milieu de
« vastes grèves. On s'aperçoit malheureusement aussi des inconvénients
« de la digue qui le relie à la terre ferme. Combiné avec la digue
« submersible qui part de la pointe de Roche-Torin, cet ouvrage
« sert d'appui aux sables charriés par les courants et hâte le colmatage
« des abords du Mont. On a pu calculer que d'ici vingt-cinq ans le Mont
« Saint-Michel « ne sera plus qu'un rocher côtier au sein d'une plaine
« maraîchère ». Déjà maintenant ce n'est plus qu'aux jours de très forte

« marée que l'on peut jouir de l'admirable spectacle du Mont entouré
« par la mer. Les visiteurs du 30 octobre en ont été privés.

« Avant le déjeuner, les excursionnistes jettent un coup d'œil sur
« l'imposante ceinture de fortifications qui, bâties au pied du rocher,
« englobent la *Ville* au Sud et à l'Est, et en faisaient, à la fin du moyen
« âge, une place forte de premier ordre. A deux reprises, le Mont a joué
« un rôle militaire important et soutenu de longs sièges : au XV^e siècle,
« durant la guerre de Cent Ans, où il était défendu par les Français
« contre les Anglais établis sur l'îlot voisin de Tombelaine ; et à la fin
« du XVI^e siècle, durant les guerres de la Ligue, où il fut aux mains
« des catholiques et assiégé par les protestants. Bâties au commencement
« du XV^e siècle, mais remaniées à diverses reprises pour tenir compte
« des progrès de l'artillerie, les remparts offrent un intéressant spécimen
« de l'architecture militaire de transition. La *porte du Roi*, la seule qui
« donne accès dans la ville, est précédée de deux ouvrages défensifs,
« l'*avancée* de la barbacane, de 1530, et la *barbacane* elle-même, con-
« struite en 1435, en pleine guerre de Cent Ans, par Louis d'Estoute-
« ville, représentant d'une famille par plus d'un côté encore associée à
« l'histoire du Mont.

« Après le repas, les visiteurs, en suivant la crête des remparts, qui
« s'élèvent peu à peu sur le flanc Est du rocher, ont gagné l'entrée de
« l'abbaye. Chemin faisant, et notamment de la *Tour Boucle* ou du
« *Bastillon*, on jouit d'un des plus beaux aspects du Mont. Au sommet,
« le chœur grandiose et comme aérien de l'église, enveloppée, à un
« niveau inférieur, par deux séries de constructions qui, partant de la
« face Ouest, emplacement de l'abbaye primitive, entourent l'église au
« Sud et au Nord et viennent comme se rejoindre sur la face Est. C'est
« au Sud la longue ligne des bâtiments abbatiaux, terminée, vers l'en-
« trée, par la tour de Bellechaise, du XIII^e siècle, encadrée entre la
« tour Perrine et le Châtelet, des environs de 1400. C'est au Nord la
« célèbre *Merveille*, qui se termine vers l'Est par un pignon aigu flanqué
« de la tourelle des *Corbins*. Se repliant au pied de la Merveille, négli-
« geant la face Nord du Mont, suffisamment défendue par la nature, la
« ligne des remparts vient aboutir au sommet du *Grand Degré*, qui,

« prolongeant en lacets l'unique rue de la ville, débouche dans la
« *barbacane* du Châtelet.

« Le Châtelet, qui depuis le commencement du XV^e siècle masque
« de sa masse sévère l'ancienne façade élégamment décorée du bâtiment
« de Bellechaise, est une tour puissante accotée de deux tourelles en
« encorbellement, sous laquelle s'ouvre un passage en escalier. Ce pas-
« sage se continue et forme au rez-de-chaussée de Belle-Chaise la
« pittoresque *salle des gardes*, un escalier à deux branches conduisant,
« l'une, à droite, à la petite cour de la Merveille, au pied du chœur de
« l'église, l'autre, à gauche, à la cour montante de l'église, qui s'allonge
« entre celle-ci et les bâtiments abbatiaux.

« On est enfin dans l'abbaye.

« La première visite est naturellement pour l'église. Elle avait été
« construite aux XI^e et XII^e siècles dans le style roman ; mais le chœur
« s'écroula en 1421 et fut rebâti à la fin du XV^e et au commencement
« du XVI^e siècle par le cardinal Guillaume d'Estouteville, premier abbé
« commendataire, et par ses successeurs, dans le plus beau style gothique
« flamboyant. Le chœur, du côté de l'Est, déborde beaucoup au delà
« de la plateforme terminale du rocher. Il repose sur d'énormes subtruc-
« tions formant la crypte dite des *gros Piliers*, qui est peut-être, avec
« la Merveille, la partie la plus impressionnante du Mont. On y arrive
« de la cour de l'église en traversant la chapelle Saint-Martin, romane,
« formant crypte au-dessous du bras Sud du transept.

« En continuant à monter par la cour de l'église, on parvient à la
« plateforme du Sault Gautier, au niveau de la porte percée dans le
« bas-côté Sud. Avec sa grande nef, couverte d'une charpente, ses bas-
« côtés, voûtés d'arête et surmontés de tribunes, l'église est un beau
« type du style roman normand, contrastant de façon très intéressante
« avec le chœur élancé et lumineux. A l'angle du bas côté et du transept
« Sud, un escalier à vis conduit aux terrasses qui règnent au-dessus des
« chapelles du chœur, et d'où on peut gagner le triforium, étroite galerie
« de circulation qui fait le tour du chœur à l'intérieur. Des terrasses,
« on peut étudier la disposition ingénieuse et élégante des arcs-boutants,
« de leurs culées formées de deux massifs reliés par une claire-voie, des

« pinacles qui les chargent. Les reins de l'un des arcs-boutants sup-
« portent l'élégant *escalier de dentelle*, qui conduit à la galerie de cir-
« culation formée par les chéneaux au pied du grand comble. Le ciel
« malheureusement gris et bas n'empêche pas les excursionnistes de
« deviner au moins l'admirable panorama qu'offre toute la partie orientale
« de la baie : le rocher de Tombelaine, Avranches, la côte du
« Cotentin.

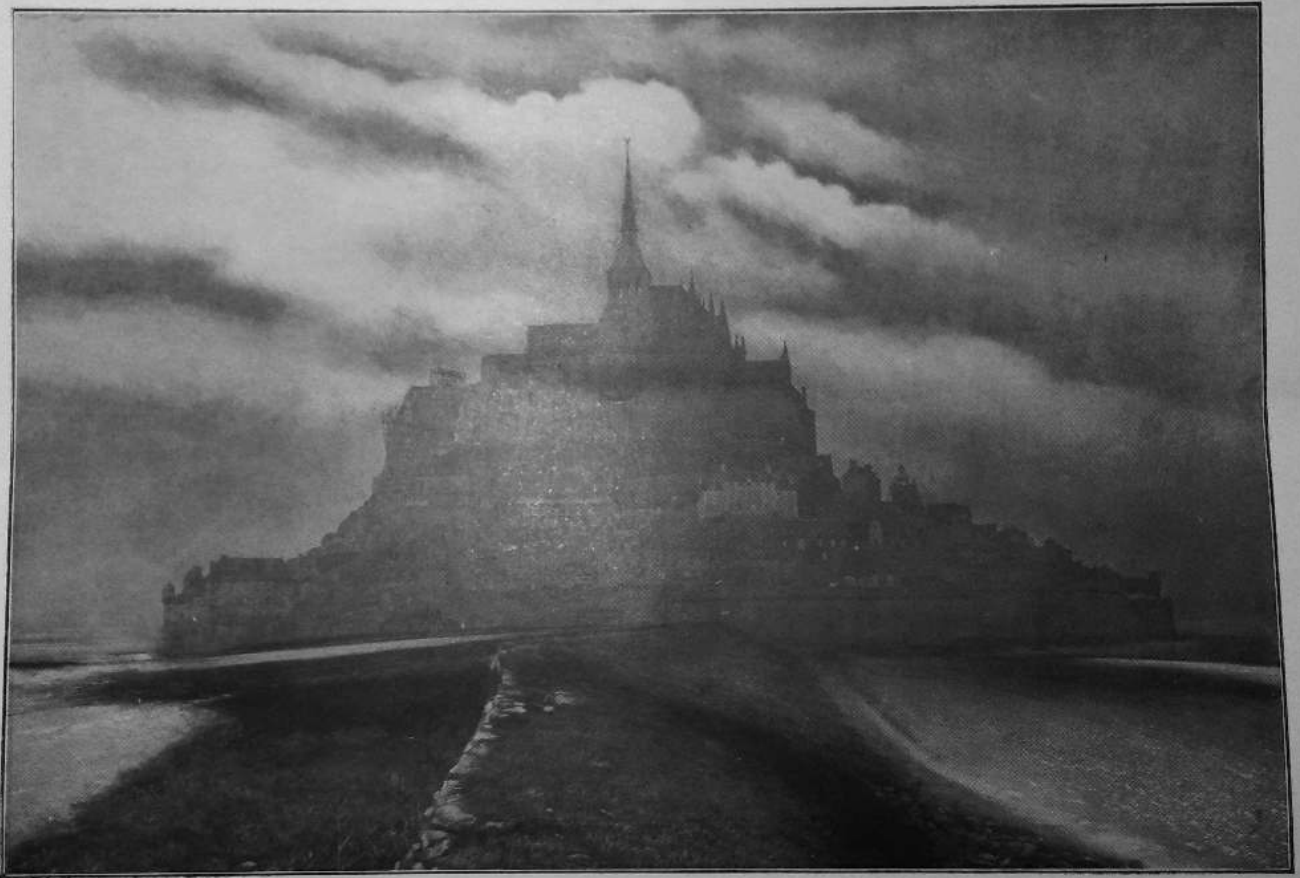
« Il faut redescendre. Retraversant l'église romane, privée, depuis
« 1776, de ses trois premières travées à l'Ouest, on ne s'attarde pas
« devant la hideuse façade « classique » élevée vers 1780. On est
« d'autant plus tenté de lui tourner le dos que de la terrasse qui précède
« la façade on jouit d'une vue qui complète heureusement celle de l'Est ;
« c'est le Mont-Dol, Cancale et le Groin.

« Sous la terrasse de l'église, accessibles par des escaliers récemment
« découverts qui débouchent dans l'église elle-même, se trouvent les
« curieux restes de l'abbaye du X^e siècle, et notamment la chapelle
« carolingienne, encore si barbare, de Notre-Dame-sous-Terre.

« Ces restes se relient vers le Nord avec les parties encore subsis-
« tantes de l'abbaye de la fin du XI^e et du commencement du
« XII^e siècles : deux salles surtout attirent l'attention, la *crypte de*
« *l'Aquilon* ou ancienne aumônerie, et au-dessus l'ancien *promenoir des*
« *moines*.

« Ce sont ces constructions qui parurent tout à fait insuffisantes au
« commencement du XIII^e siècle, avec les développements que prit alors
« l'abbaye. D'où la fameuse *Merveille*, le plus grand chef-d'œuvre
« peut-être de l'architecture monastique, par laquelle il est d'usage de
« terminer la visite du monastère.

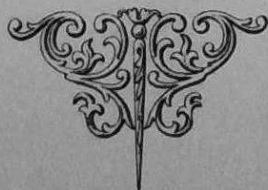
« Successivement les excursionnistes admirent : à l'étage supérieur, le
« cloître, si élégant avec ses frêles colonnettes disposées en quinconces,
« ses arcades aiguës et ses écoinçons sculptés de feuillages à la mode
« normande ; et le réfectoire aux longues et hautes fenêtres ingénieu-
« sement agencées ; — à l'étage intermédiaire, la salle des Chevaliers,
« dont les cinq nefs trapues, séparées par des rangées de robustes piliers,
« s'opposent au réfectoire des hôtes, avec ses deux nefs et ses colonnes



LE MONT SAINT-MICHEL

« élancées; — enfin, au rez-de-chaussée, le cellier et l'aumônerie,
« constructions massives, dont tout luxe est banni, et qui valent par leur
« aspect de solidité et de puissance. »

La visite est terminée; mais, afin de contempler l'Abbaye dans son ensemble et sous tous ses aspects, l'on s'engage sur la grève et l'on fait le tour du rocher. Cependant des nuages se sont accumulés et une pluie fine commence à tomber. Les excursionnistes se hâtent de regagner les voitures pour y chercher un abri. D'ailleurs, il est temps de partir et l'on reprend la route de Pontorson. Mais, tandis que les breaks roulent vers la gare, il est possible, pendant quelques instants, de suivre du regard le prodigieux monument. La pluie tombe maintenant monotone et violente. Elle interpose un vaste écran vapoureux et, derrière ce voile, le Mont se révèle encore plus impressionnant que s'il s'était découpé fièrement sur un ciel clair et ensoleillé. Lourdemment accroupi sur l'immensité livide des sables, il semble s'accrocher désespérément, presque tragiquement, au sous-sol mystérieux. Dans l'ombre gris bleu des nuages qui s'amoncellent sur lui et l'enserrent, il se fait de plus en plus hautain et solitaire, cependant qu'au sommet ses clochetons et ses flèches, déformés par la brume liquide, se haussent d'un élan féérique vers le ciel pour y porter leurs pensées de foi et de triomphe. Puis, peu à peu, le Mont s'enfonce profondément dans ses nuages et il disparaît enfin, comme perdu dans le rêve mystique qu'il poursuit depuis des siècles.





ADRESSES ET TÉLÉGRAMMES

ENVOYÉS A L'UNIVERSITÉ DE RENNES

AMSTERDAM

*Monsieur L. Gérard-Varet, Recteur et Président
du Conseil de l'Université de Rennes.*

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Notre Université a reçu l'aimable invitation que vous lui avez fait l'honneur de lui adresser, au nom du Conseil de votre Université, pour les fêtes que l'Université et la Ville de Rennes se proposent de donner prochainement, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux Palais de votre Université et d'un monument commémoratif de la Réunion de la Bretagne à la France.

Très sincèrement nous vous remercions de votre gracieuse invitation, et nous vous prions d'être notre interprète auprès du Conseil de votre Université en lui disant que si nous sommes empêchés, à notre grand regret, de participer à ces fêtes par l'envoi d'une délégation, nous tenons à vous exprimer combien nous y prenons part de cœur. Nous sommes fermement convaincus que l'Université de Rennes, dans ses nouveaux Palais, continuera, avec plus de splendeur encore s'il est possible, à servir la science et à augmenter la gloire du nom français.

Veillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de notre parfaite considération et de nos sentiments de cordiale confraternité.

Le Sénat de l'Université d'Amsterdam,

C. WINKLER,
Recteur.

J. D. v. d. WAALS jr.,
Secrétaire.

AMSTERDAM, le 14 Octobre 1911.

BONN

Der Universität Rennes sendet die Universität Bonn herzlichste Glückwünsche zu dem grossen Erinnerungsfeste des heutigen Tages. Möge die Universität Rennes bis in fernste Zeiten, stets der grossen Erinnerung würdig, Wissenschaft und Vaterlandsliebe pflegen.

Der Rektor,

ZORN.

BUDAPEST

Rector et Senatus

Ordinesque Professorum Regiae Scientiarum Universitatis Hungaricae

Budapestinensis

Inclyto Senatui

Celeberrimae Universitatis Rhedonensis

S. P. D.

E litteris Vestris ad nos perhumaniter datis haud parvo cum gaudio legimus Vos die 14 et seqq. mensis Octobris a. c. inaugurationem aedium novarum Vestrae Universitatis esse celebraturos. Gratias Vobis agimus, Viri Praestantissimi, quod laeto nuntio nos quoque ad hanc festivitatem familiarissime invitare voluistis.

Sed cum magnum spatium ceteraque rerum condiciones de facto adesse obstant, ergo in animo Vobis consentientes his festis adsumus, his autem litteris charitatem votaue testamur.

Floreat schola Vestra et Vos ipsi.

Dabamus Budapestini in Capite Regni Hungariae die duodecima mensis Iulii.

A. D. 1911.

Antonius GENERSICH DE SZEPESZOMBAT,
Rector.

CAMBRIDGE

Universitas Cantabrigiensis
Universitati de Rennes
S. P. D.

Litteras vestras humanitatis et benevolentiae plenas, a Rectore vestro ad nos nuper missas, libenter accepimus, in quibus ad aedificia vestra nova inauguranda, et provinciae vestrae cum Gallia iamdudum feliciter coniunctae ad memoriam celebrandam, Universitatem nostram vocare voluistis. Iuvat, trans maris intervallum haud magnum, provinciam vestram pulcherrimam, nomine communi cum Britannia nostra consociatam, mentis et memoriae saltem oculis contemplari; iuvat, in urbe quod provinciae totius caput est, Universitatem vestram aedificiis novis exornatam admirari; iuvat denique (ut ad minora transeamus) vestro in sigillo Britanniae vestrae vetus insigne, hinc quercus foliis, inde floris augeoli frondibus circumdatum videre. Ergo nihil opportunius hodie vobis exoptare possumus, quam ut vestrum doctrinae propugnaculum, saxis constratae, quercubus obsitae regionis in parte orientali positum, per annos plurimos perduret, semperque novo robore floreat. Opus egregium, ab uno e Professoribus vestris de Lilio nostro, scriptore eximio Britannico conscriptum, e prelo nostro haud ita pridem in lucem emisimus. Eo libentius igitur Collegii Regalis praesidem, MONTAGUE RHODES JAMES, Academiae Britannicae socium, preli nostri concilio praepositum, legatum ad vos mittimus, qui his litteris ad vos perlatis nostrum omnium in vos benevolentiam declarabit. Valete.

Datum Cantabrigiae
mensis Iulii die xiii^o
A. S. MCMXI^o.

CHARKOW

Conseil des Cours supérieurs pour les femmes envoie ses félicitations sincères à l'occasion des fêtes.

Président,

ANCYFEROFF.

ERLANGEN

Der Hochansehnlichen Universität zu Rennes,

die mit unserer Friderico-Alexandrina sich eine Tochter des XVIII. Jahrhunderts nennen darf, senden wir aus Anlass des Umstandes, dass eines unserer Mitglieder die Ehre hat der festlichen Einweihung ihres neuen Universitätsgebäudes beizuwohnen, herzliche Grüsse und Wünsche.

Prorector und Senat der Friedrich-Alexander Universität Erlangen,
D. Ph. BACHMANN.

GENÈVE

L'Université de Genève
à
l'Université de Rennes.

Le 15 octobre aura lieu l'inauguration du nouveau Palais de l'Université de Rennes. L'Université de Genève, invitée à se faire représenter à cette solennité, est heureuse, à cette occasion, d'exprimer à sa sœur de Rennes ses félicitations et ses vœux bien sincères.

L'Université de Rennes est le centre de la haute culture intellectuelle d'un pays qui a su garder ses traditions et sa puissante originalité. Elle a eu le mérite d'y développer les études celtiques et de porter ses investigations sur l'antique Bretagne, la terre classique des dolmens et des menhirs, qui a conservé sa vieille langue, si différente de tous les idiomes parlés dans le reste de la France.

Aux fêtes universitaires s'ajoute l'inauguration du monument commémoratif de la réunion de la Bretagne à la France. L'Université de Rennes, par la haute culture qui y fleurit, est le sceau le plus solide de cette union de la vieille terre bretonne à la grande Patrie française.

Que l'Université de Rennes puise dans ces fêtes, à la fois intellectuelles et nationales, une force nouvelle pour faire progresser de plus en plus dans son sein les études scientifiques et littéraires dont elle a le privilège d'être le foyer lumineux.

GENÈVE, le 1^{er} Octobre 1911.

Le Recteur,
E. MONTET.

GLASGOW

*The Principal and Senatus Academicus
of the
University of Glasgow
present their fraternal salutations
to the
President and Council
of the
University of Rennes.*

Mindful of the ancient ties of friendship and alliance between the French and the Scottish Nation, and of the affinities which unite the Celtic peoples of Brittany and Britain, we desire to offer our congratulations to the University of Rennes on the inauguration of its new buildings, and of the monument commemorative of the reunion of Brittany with France.

We have appointed as our delegate, and as the bearer of our greetings, the Reverend Dr George Henderson, Lecturer in Celtic Languages and Literature in our Faculty of Arts, being well assured that his enlightened interest in Breton philology and letters, and his reputation as a scholarly investigator of Celtic origins, will render him a welcome representative of our University at your national and academic festival.

With our grateful acknowledgments of the invitation to participate in your rejoicings which you have so cordially tendered us, and with our heartfelt wishes for the prosperity of the ancient Breton Capital and of its University, we subscribe ourselves,

On behalf of the SENATUS ACADEMICUS,

DONALD MACALISTER,
Principal.

GEORGE MILLIGAN,
Clerk of Senatus.

At GLASGOW, *June 1911.*

HALLE-WITTENBERG

Halle (Saale), den 10 Oktober 1911.

HOCHGEEHRTER HERR KOLLEGE!

Die vereinigte Friedrichs-Universität Halle-Wittenberg gibt sich die Ehre, Ihre Universität von Herzen zu beglückwünschen. Möge der neue Universitätspalast eine weitere glückliche Entwicklung Ihrer Universität sehen, die schon lange so rühmlich an dem Fortschritt der Wissenschaft mitarbeitet.

Die glückliche Vereinigung der Bretagne mit Frankreich, welche Sie gleichzeitig feiern, und zu deren Erinnerung Sie ein Monument enthüllen, gibt Ihnen die Sicherheit einer weiteren gedeihlichen Entwicklung.

*An Seine Magnifizenz den Herrn Rektor und Präsidenten des Rats
der Universität*

Rennes.

Frankreich.

VEIT.

IOURIEF

Реннскому Университету.

Совѣтъ ИМПЕРАТОРСКАГО Юрьевскаго Университета искренно привѣтствуетъ Реннскій Университетъ съ ново-сельемъ и отъ всей души желаетъ ему въ новомъ храмѣ науки новыхъ блестящихъ успѣховъ въ научныхъ трудахъ на славу дорогой Франціи и всего человѣчества.

Vive la France!

Секретарь Совѣта

Р е к т о р ъ

INNSBRUCK

Zur Eröffnungsfeier des neuen Universitätsgebäudes sendet, namens der Leopold Franzens Universität, in Innsbruck, herzlichen Glückwunsch.

LODE M. P. D. Z.
Rektor.

KRAKAU

Agréez nos vœux les plus sincères et cordiaux pour les fêtes que célèbre aujourd'hui votre grande et magnifique Université.

SZAJNOCHA,
Recteur Université Cracovie.

KRISTIANIA

L'Université de Norvège envoie ses hommages les plus cordiaux.

BRÖGGER,
Recteur.

LAUSANNE

Lausanne, le 10 Octobre 1911.

A l'Université de Rennes.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS LES PROFESSEURS,

En ces journées où vous commémorez un acte important de l'histoire, la réunion de votre petite patrie d'autrefois à une patrie plus grande et où vous assurez à votre Université, par l'inauguration d'un palais nouveau, un avenir plus brillant encore que son passé, nos pensées se portent vers vous et nous vous présentons nos félicitations et nos vœux.

Le Recteur de l'Université de Lausanne,
ROSSIER.

LUND

L'Université de Lund
à
l'Université de Rennes.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS LES PROFESSEURS,

Au moment solennel où l'Université de Rennes inaugure les nouveaux Palais dans lesquels se poursuivra désormais son activité scientifique, vous avez eu la généreuse pensée de convier à vos fêtes les Universités françaises et étrangères, manifestant ainsi l'universalité de la science et la communauté des peuples dans le culte de la vérité.

L'Université de Lund, regrettant de ne pouvoir se faire représenter à ces solennités par une délégation, tient cependant à vous apporter, avec ses remerciements cordiaux pour votre gracieuse invitation, les expressions de sa fraternelle sympathie. Elle forme des vœux sincères pour que votre noble Université accomplisse des destinées longues et prospères, à l'honneur de sa patrie et pour le bien de l'humanité.

Au nom du Conseil de l'Université :

Le Recteur,

Axel KOCK.

LUND, *Octobre 1911.*

MOSCOU

Conseil Université Impériale Moscou, regrettant impossibilité participer fêtes universitaires, adresse vifs remerciements Université et Ville de Rennes pour invitation. Envoie félicitations cordiale confraternité pour inauguration devant contribuer progrès science et civilisation, ainsi que commémoration grandeur unité politique nation française.

Recteur LUBAVSKY.

MÜNSTER

Amplissimae universitati redonensi his diebus festissimis novarum aedium suarum inaugurationem celebranti gratulatur perpetuamque prosperitatem exoptat nomine senatus universitatis Guil. Guestfalae

DIKAMP,
Rector universitatis.

PADOVA

Nobilissimae rhedonum universitati civitatisque sollemnia ac laeta patriae historiae litterarumque festa Celebranti Rector Universitatis Patavinae cum collegis summo opere gratulatur atque ob invitationem humanissimam pergratus ex animo cupit ut omnia ex votis procedant.

Rector ROSSI.

ROMA

Il Rettore della Regia Università degli Studi di Roma saluta il suo caro e Illustre Collega dell' Università di Rennes, e fa voti che come l'inaugurazione del Monumento commemorativo della riunione della Bretagna alla Francia celebra un avvenimento dal quale al paese è venuta pace e grandezza, così la contemporanea apertura dei nuovi edifici universitari segni il principio di un notevolissimo momento per l'alta cultura Francese.

Roma dalla Regia Università Degli Studi, il 15 Agosto 1911.

Alberto TONELLI,
Rettore Magnifico.

STRASSBURG

Strassburg i. E., den 19. Oktober 1911.

Mein Schreiben vom 4. Oktober war bereits abgegangen, als ich Ihr Telegramm und bald darauf das an meinen Vorgänger gerichtete Schreiben erhielt, worin Sie die Verlegung der Festlichkeiten ankündigten. Auf die gefällige Anfrage des Herrn Universitäts-Sekretärs vom 10. Oktober bedaure ich nunmehr Ihnen ergebenst mitteilen zu müssen, dass ich infolge der Verlegung Ihres Festes auf den 28.-30. Oktober nicht in der Lage sein werde, an ihm teilzunehmen. Es

fällt mit einem ähnlichen Feste der Universität Freiburg i/Br. zusammen, an dem ich als ehemaliges Mitglied des dortigen Lehrkörpers teilzunehmen verpflichtet bin.

Ich bitte Sie daher, die herzlichsten Glückwünsche unseres akademischen Senates auf schriftlichem Wege entgegenzunehmen. Möge die Inauguration Ihrer neuen Universitätsgebäude für Ihre Hochschule eine Periode neuen Aufschwunges einleiten! Möge Ihre Mitwirkung an dem geistigen Wettkampfe der Nationen Sie von Erfolg zu Erfolg führen! Möge Ihre wissenschaftliche Arbeit das Ihrige zum Fortschritte des gegenseitigen Verständnisses der grossen Kulturvölker beitragen!

Der Rektor der Universität,

EHRHARD.

An den Herrn Rektor der Universität

Rennes

Frankreich.

UTRECHT

Utrecht, 19 Octobre 1911.

MONSIEUR LE RECTEUR,

C'est avec un vif intérêt que le Sénat de l'Université d'Utrecht a appris, par votre lettre du 20 Mai, que les nouveaux palais de l'Université de Rennes auront été inaugurés dans ce mois-ci. Nous remercions beaucoup l'Université de Rennes de sa gracieuse invitation et regrettons vivement que des circonstances indépendantes de notre volonté nous aient empêché de nous faire représenter auprès de vous par un délégué spécial.

Mais nous avons tenu à vous offrir, par la présente lettre, l'hommage de notre sympathie et nos félicitations les plus cordiales.

Au nom de l'Université d'Utrecht :

A. A. NIJLAND,

Recteur du Sénat.

C. EIJKMAN,

Secrétaire.

Monsieur le Recteur,

Président du Conseil de l'Université de Rennes.

WIEN

Wien, am 9. Oktober 1911.

EUER MAGNIFIZENZ,

Hatten die Freundlichkeit, der Universität Wien von der Einweihung der neuen Universitätsgebäude und eines Denkmals zur Erinnerung an die Vereinigung der Bretagne mit Frankreich Mitteilung zu machen und die Wr. Universität gleichzeitig zur Teilnahme an den am 14, 15 und 16 Oktober 1911 stattfindenden Feierlichkeiten einzuladen.

Leider ist infolge des Beginnes des Studienbetriebes und anderweitiger bereits übernommener Verpflichtungen der in Betracht kommenden Persönlichkeiten die Entsendung eines Vertreters zu dem Feste unmöglich geworden und ich muss mich daher begnügen, auf diesem Wege zugleich mit dem Danke der Wr. Universität für die freundliche Einladung auch die besten Glückwünsche zu dieser Feier zu übermitteln.

Der Rektor der k. k. Universität,

REDLICH.

*An Se. Magnifizienz den Rektor
der Universität
Rennes.*

PARIS

Le Collège de France à l'Université de Rennes.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

Le Collège de France, le plus ancien établissement d'enseignement supérieur de notre pays, remercie la jeune Université de Rennes de l'invitation qui lui a été adressée, et salue en elle une des Universités qui ont le mieux compris la double mission qui leur est confiée : servir les intérêts généraux de la science et devenir un centre de rayonnement

intellectuel pour la région qui a la bonne fortune de les posséder. Il aurait pu vous adresser ses vœux par une voix plus autorisée que la mienne qui suis un de ses derniers élus ; mais il a pensé qu'ils auraient une signification particulière et une nuance de cordialité de plus en passant par la bouche du Doyen honoraire de votre Faculté des Lettres, Breton et professeur de celtique, c'est-à-dire représentant d'un enseignement qui crée entre nos deux établissements un lien caractéristique et symbolise en quelque sorte l'orientation de vos études et votre légitime ambition : faire réellement de l'Université de Rennes l'Université de Bretagne.

Nos vœux les plus sincères vous accompagnent dans cette noble tâche. Puisse Rennes qui a vu se réaliser sur son sol, du IX^e au XI^e siècle, la fusion en un seul peuple de deux éléments jusque-là hostiles, des Romains et des Bretons, jouer à notre époque un rôle analogue entre Bretons et Français, et compléter l'union de la Bretagne à la France par l'union des cœurs et des intelligences !

Pour l'Administrateur du Collège de France :

Le Vice-Président,

D'ARSONVAL.

Le Secrétaire de l'Assemblée des Professeurs,

LOUIS LÉGER.

Le Délégué du Collège de France,

J. LOTH.

L'Université de Paris
à
l'Université de Rennes.

MESSIEURS,

A Rennes, aujourd'hui, sont inaugurés le monument commémoratif de la réunion de la Bretagne à la France et de nouveaux édifices de l'Université de Rennes. L'Université de Paris, conviée par vous à ces fêtes, est heureuse de vous offrir, avec ses félicitations pour le dévelop-

pement qu'ont pris vos Facultés, ses vœux les plus ardents pour leur prospérité et leur rayonnement futurs.

En apportant la Bretagne à la Couronne royale, la duchesse Anne ne donnait pas seulement à la France ce merveilleux pays aux rivages découpés comme une dentelle de rochers, à l'aspect tour à tour sauvage et doux, aux landes mélancoliques, aux bruyères roses, aux forêts pleines de mystères et de légendes, aux vallées charmantes de fraîcheur et de calme où les rivières baignent de vieux donjons et de vieilles abbayes ; elle lui apportait aussi le sérieux, la fierté, la bravoure, la fidélité de ses habitants, et cet amour de la gloire dont le Breton Chateaubriand a dit qu'ils l'ont avec simplicité. Cette terre de granit et de chênes engendre naturellement la force et la vaillance ; on y agit plus qu'on ne parle, et si l'on s'y échauffe lentement, la flamme qui couve n'en dure que davantage, suscitant quand il le faut ces résolutions courageuses et ces sacrifices héroïques dont l'histoire nous offre tant d'éclatants témoignages.

Justement fière des faits de son histoire, la Bretagne l'est également de son passé intellectuel. Il n'est pas un domaine de l'esprit où le génie breton n'ait marqué son empreinte. Les noms de juristes tels que Poullain du Parc, Bigot de Prémeneu et Toullier, ceux de médecins comme Broussais et Laënnec, ceux d'écrivains et de penseurs comme Lamennais, Chateaubriand et Renan sont là pour en témoigner. Dans ce glorieux passé, large a été la part de l'Université de Rennes.

Large est sa part dans le développement actuel des institutions savantes de la Bretagne. Dans la vieille capitale de la province réunie à la France voilà des siècles, elle est un organe de l'éducation nationale et de la science universelle. Mais, en enseignant aux étudiants bretons les sciences et les lettres, le droit et la médecine, qui sont le domaine commun de toutes les Universités françaises, elle sait ce qu'elle doit à ses origines particulières, au terroir où elle est attachée, et les études celtiques, celles de langue, d'histoire et de littérature bretonnes sont chez elle en honneur. Elle sait aussi ce qu'elle doit à la race d'où sortent la plupart de ses étudiants, et en leur enseignant la science, elle s'efforce de maintenir en eux les vertus de labeur fervent et d'application persévérante qui sont deux traits de cette race.

La voix de la science française se propage à travers le monde ; mais cette voix est faite pour une bonne part de celles qu'on entend distinc-

tement dans chacune de nos Universités. Chacune d'elles joue sa partie dans ce concert, et de leur concours naît l'harmonie de l'ensemble. Dans cet ensemble, l'Université de Rennes tient noblement sa place. L'Université de Paris l'en félicite et lui souhaite, avec espoir et confiance, un long et brillant avenir.

*Le Vice-Recteur,
Président du Conseil de l'Université de Paris,*

L. LIARD.

Paris, le 28 octobre 1911.



Achevé d'imprimer

LE TRENTE AVRIL MIL NEUF CENT DOUZE

PAR LA SOCIÉTÉ DES

IMPRIMERIES OBERTHÜR

A RENNES